

Rapport d'activité

2020

Pour la qualité
de l'administration calédonienne.

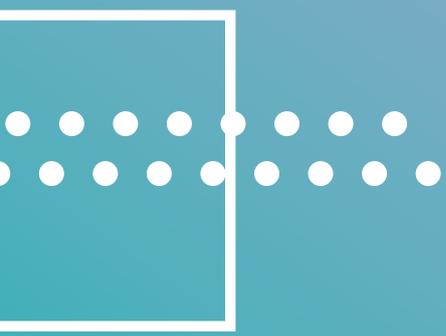




Table des matières

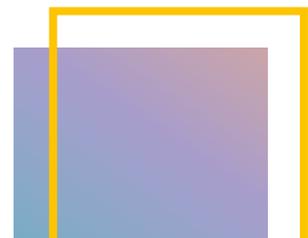
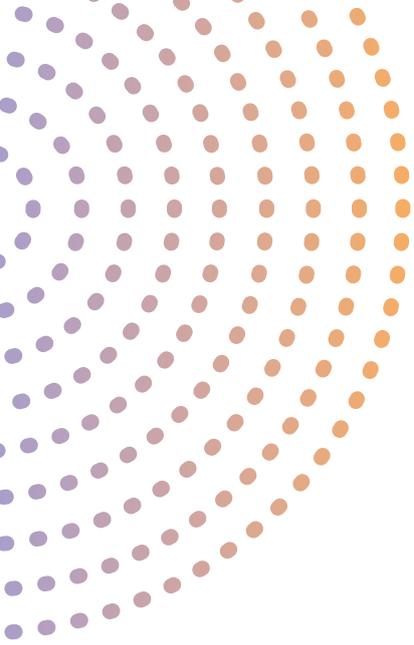
PREMIERE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
Les instances de décision	6
Le conseil d'administration	6
Le conseil de formation	6
L'équipe IFAP	7
Les équipements pédagogiques	8
Les salles	8
Les équipements numériques	8
Les centres de ressources documentaires	8
Les stagiaires	9
Les employeurs	10
Les domaines de formation	11
Les intervenants	11
Les faits marquants	12
Le renouvellement de l'organisation du travail en interne	12
La réunion des employeurs	12
La préparation du changement des outils informatiques	12
La nouvelle charte graphique	12
Les projets phare	13
L'ambition du numérique dans les formations	13
Les horaires variables	13
Bilan financier	14
Le budget prévisionnel	14
Les résultats de l'exercice 2020	15
Bilan pédagogique général	18
Analyse dynamique des indicateurs pédagogiques	18
La répartition par secteur, domaine et lieu de formation	18
L'antenne de l'IFAP à Koné	19
SECONDE PARTIE : PRÉSENTATION SECTORISÉE	20
Les institutions, le droit, les finances et la culture	22
Tendances générales 2020	22
Lieux de formation	22
Principales actions conduites en 2020	22
Les projets phare 2020	23
Perspectives pour 2021	24





L'informatique et les langues	26
Tendances générales 2020	26
Thématiques	26
Formations en bureautique	27
Formations Internet, infographie et PAO/CAO, apprentissage de logiciels spécialisés	28
Formations spécialisées pour les informaticiens	28
Perspectives 2021	29
Les ressources humaines et le management	30
Tendances générales 2020	30
Les perspectives 2021	32
La santé et l'action sociale	34
Tendances générales 2020	34
Perspectives pour 2021	35
Les sciences, les techniques et la sécurité	36
Tendances générales 2020	36
Perspectives pour 2021	37
Préparation aux examens et concours	38
Tendances générales 2020	38
Projets clés 2020	38
Formations 2020 : principaux résultats	39
Perspectives pour 2021	41
Dispositif des nouveaux arrivants	42
Tendances générales 2020	42
Les perspectives 2021	44
Les métiers de la formation et de l'insertion	46
Tendances générales 2020	46
Projets clés 2020	46
Perspectives 2021	47
Les élus politiques	48
Tendances générales 2020	48
Principales actions conduites en 2020	48
Les perspectives 2021	49
Les syndicats	50
Tendances générales 2020	50
La coopération régionale	51
La e-formation	52
Deux dimensions sont développées avec le numérique	52
Quelques exemples de formations réalisées en partenariat avec les chefs de projet de l'IFAP	53
Perspectives 2021	53





PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Institut de formation à l'administration publique est un établissement public à caractère administratif chargé de la formation des agents publics servant en Nouvelle-Calédonie. Il est également en charge de la préparation aux concours et aux examens professionnels ouverts dans les fonctions publiques de la Nouvelle-Calédonie ainsi que de la formation des élus et des partenaires sociaux.

Le développement des compétences administratives est un axe important pour la Nouvelle-Calédonie.

L'IFAP offre une solution adaptée à des besoins collectifs ou individuels

avec

1 096 formations à l'année

sur

471 thèmes différents



- avec une diversité de modalités pédagogiques (sessions uniques, parcours, cycles, formations à distance...)
- avec pour objectif de professionnaliser les managers/cadres, de perfectionner les agents, d'accompagner les projets professionnels, et de préparer les personnels à de nouvelles responsabilités.

Les instances de décision

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'administration de l'IFAP est confiée à un conseil d'administration composé de **15 membres** représentant les différents partenaires de l'institut.

- 4 représentants de la Nouvelle-Calédonie dont le président du conseil d'administration ;
- le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ;
- le président de l'assemblée de la province Sud ou son représentant ;
- le président de l'assemblée de la province Nord ou son représentant ;
- le président de l'assemblée de la province des îles Loyauté ou son représentant ;
- les présidents des conseils d'administration des deux établissements publics cotisants ;
- le représentant de chaque association des maires ;
- 3 représentants des syndicats les plus représentatifs dans les fonctions publiques.

LE CONSEIL DE FORMATION

Le conseil de formation rend un avis sur les orientations et le programme annuel des formations, leurs conditions d'organisation, d'évaluation et de certification.

Le conseil de formation est composé comme suit

- 4 représentants de la Nouvelle-Calédonie ou leurs suppléants ;
- le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ou son représentant ;
- le président de l'assemblée de la province Sud ou son représentant ;
- le président de l'assemblée de la province Nord ou son représentant ;
- le président de l'assemblée de la province des îles Loyauté ou son représentant ;
- les présidents des conseils d'administration des deux établissements publics ;
- un représentant de chaque association de maires ;
- le président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;
- le directeur de la formation professionnelle continue ou son représentant ;
- deux personnalités qualifiées, désignés en raison de leurs compétences en matière de formation professionnelle ;
- du représentant élu des formateurs de l'IFAP.

Le conseil de formation a été renouvelé, notamment pour y faire venir plus de spécialistes de la formation professionnelle continue, afin que cette instance joue pleinement son rôle d'expertise sur la façon dont l'établissement accomplit sa mission.

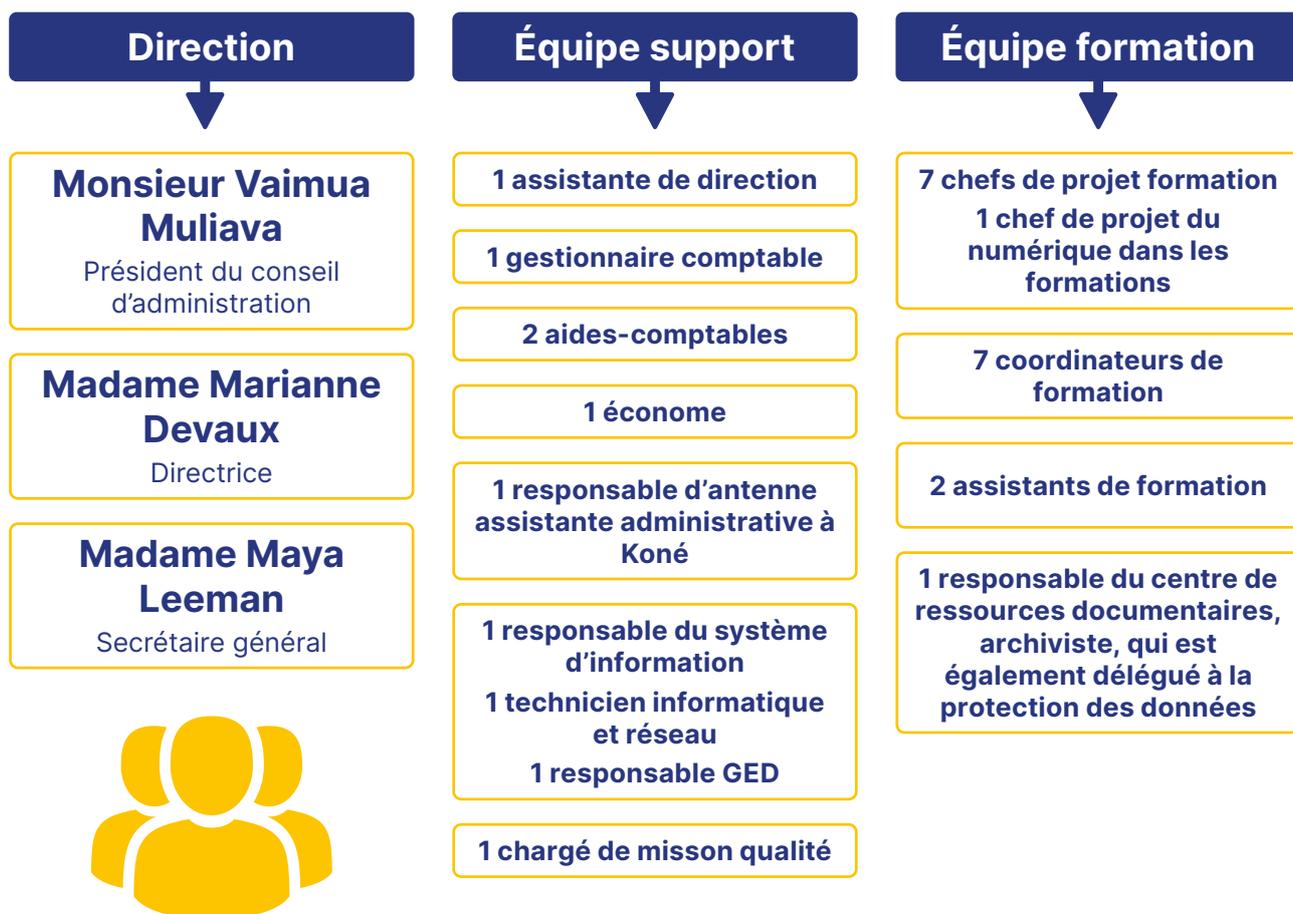
Durant l'année 2020, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois, et a adopté 23 délibérations. Outre les délibérations budgétaires, les deux textes importants adoptés sont le règlement d'achat de formation et le règlement intérieur du personnel qui introduit les horaires variables. Le conseil de formation s'est réuni 1 fois. Au cours de ce conseil de formation, le 13 novembre 2020, les membres ont validé les orientations et le programme annuel de 2021.



L'équipe IFAP

L'IFAP compte 30 collaborateurs dont 18 personnes qui composent le service de formation. L'équipe formation est chargée de la conception, de la planification et de la gestion opérationnelle des actions.

Forte de son expertise en ingénierie, cette équipe a pour objectifs de répondre au mieux aux demandes des collectivités et de trouver des solutions adaptées. Elle peut aussi apporter ses services en matière d'ingénierie et de conseils.



Les équipements pédagogiques.



LES SALLES

Afin d'assurer les formations dans les meilleures conditions matérielles, l'IFAP a équipé 21 salles de formations, dont 4 équipées d'ordinateurs pour les stagiaires,

- à Nouméa : 13 salles de formation
- à Koné : 5 salles de formation

La poursuite du programme de rénovation des salles du site de Nouméa a été retardée du fait d'un problème d'application de la nouvelle réglementation sur les marchés publics. La dernière tranche de ce programme se fera en 2021 : salle N1, centre de ressources documentaires et sanitaires communs. L'ambition reste de faire un lieu d'apprentissage moderne, un lieu d'échange autour de l'innovation notamment numérique.

LES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Chaque salle est équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

4 salles à Nouméa et 1 salle à Koné sont équipées d'un écran numérique interactif (ENI)

23 ordinateurs portables, 4 vidéoprojecteurs et une borne wifi/4G permettent d'être mobiles.

L'accès au WIFI est étendu à toutes les salles de formation.

Deux plateformes de formation en ligne et un outil d'enquête en ligne sont mis à disposition des stagiaires et des formateurs.

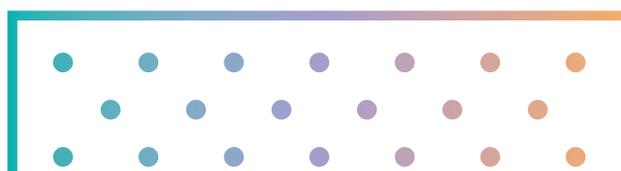
Le site internet ayant 20 ans d'âge, le travail de création d'un nouveau site offrant de nouvelles fonctionnalités a commencé en 2019. Le cahier des charges a été élaboré en interne, puis un prestataire a été choisi pour réaliser le site. Ce projet est en lien étroit avec le changement de système informatique.

LES CENTRES DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'IFAP possède deux centres de ressources documentaires, un à Nouméa et un à Koné, ouverts à tout public, ils disposent :

- à Nouméa, de 3000 ouvrages et périodiques en version papier et de trois postes informatiques pour les usagers
- à Koné, de 300 ouvrages et périodiques en version papier et deux postes informatiques pour les usagers

Récapitulatif de la bibliothèque physique	2018	2019	2020
Nouveaux inscrits	193	110	78
Coût des acquisitions (en F CFP)	75 001	68 971	100 040
Abonnement aux périodiques (en F CFP)	161 384	191 525	184 130
Emprunteurs	127	130	94
Nombre d'ouvrages empruntés	503	606	361



La bibliothèque numérique de l'IFAP est active : <https://www.biblioaccess.com/862>

La bibliothèque numérique, qui complète l'offre des centres de ressources documentaires propose des livres en accès sur place ou à distance 24h/24.

Récapitulatif de la bibliothèque numérique	2018	2019	2020
Coût de l'abonnement annuel à la plateforme (en F CFP)	214 797	214 797	178 998
Livres disponibles au catalogue	144	165	176
Coût des acquisitions (en F CFP)	200 248	96 448	35 696
Nouveaux inscrits	182	137	88
Utilisateurs actifs	142	151	104
Nombre de livres téléchargés	349	430	253

Les stagiaires

Les stagiaires de l'établissement sont des agents publics exerçant en Nouvelle-Calédonie, qu'ils soient employés par l'État, la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes ou par leurs établissements publics. Peuvent également participer aux formations : les élus, les membres des institutions de Nouvelle-Calédonie, les agents titulaires d'un mandat syndical, les bénévoles et personnels d'associations assurant une mission de service public.

10 556

stagiaires sont venus à l'IFAP

en 2020,

comme certains viennent plusieurs fois, cela représente

6 519 personnes.



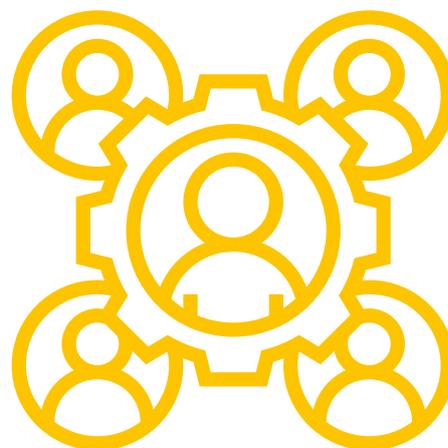
Les employeurs

Les partenaires les plus proches de l'IFAP sont les employeurs cotisants. La Nouvelle-Calédonie, les provinces et leurs établissements publics sont cotisants obligatoires, deux communes sont cotisants volontaires pour 3 ans, elles ont toutes les deux renouvelé fin 2019 leur engagement avec l'IFAP, pour une nouvelle période triennale.

D'autres employeurs publics ou parapublics peuvent solliciter l'IFAP ou peuvent inscrire leurs agents dans les formations organisées. Il s'agit des communes, des services de l'Etat, des EPIC, GIP, des syndicats intercommunaux, d'associations assurant une mission de service public, ce qui représente 223 structures. Ces inscriptions donnent lieu à l'établissement d'une convention pour chaque session, il y en a eu 545 durant l'année.

COTISANTS OBLIGATOIRES

- Nouvelle-Calédonie
- Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Province des îles Loyauté
- Province Sud
- Province Nord
- Académie des langues kanak (ALK)
- Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie (ASSNC)
- Agence de développement de la culture Kanak (ADCK)
- Agence rurale
- Bibliothèque Bernheim
- Caisse locale de retraite (CLR)
- CAP emploi Province Nord
- Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC)
- Centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie (CHT)
- Centre hospitalier du Nord (CHN)
- Centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet (CHS)
- Conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie (CMNC)
- Établissement provincial d'insertion, de formation et emploi (EPIFE)
- Fonds Nickel
- Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC)
- Institut de formation des professions sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie (IFPSS-NC)
- Institut de la statistique et des études économiques (ISEE)
- Chambre d'agriculture
- Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)
- Agence calédonienne de l'énergie



COTISANTS VOLONTAIRES

- Commune d'Ouvéa
- Commune de Pouébo



Les domaines de formation

L'Institut a organisé 1 096 sessions de formation durant l'année 2020 sur plusieurs domaines et thématiques.

L'organisation de l'IFAP est structurée autour de 13 secteurs, l'activité de chaque secteur est décrite de manière détaillée dans la deuxième partie de ce rapport.

Les intervenants

Dans le cadre de ses activités et de ses missions, l'IFAP fait appel à des intervenants extérieurs à l'établissement.

Ceux-ci ont des statuts différents, ils sont classés en deux grands groupes

- les organismes de formations : sociétés privées,

75

organismes de formation ont travaillé en 2020

- les vacataires : agents publics ou privés, en cumul d'activité, retraités ou des travailleurs indépendants,

56

vacataires ont été recrutés en 2020

Depuis 2019, les formateurs sont désormais choisis à l'issue de consultations publiées sur la plateforme des marchés de la Nouvelle-Calédonie, ce qui leur assure la plus grande publicité. Les principes généraux de la commande publique sont respectés.

62

consultations ont été effectuées en 2020

Il a été proposé aux vacataires qui ne sont pas professionnels de la formation, de participer gratuitement au stage de formateur occasionnel d'adultes. Huit d'entre eux ont bénéficié de cette offre et cette opération se prolonge en 2021.

De même pour l'accompagnement à l'utilisation des outils numériques, et notamment les écrans numériques interactifs, des ateliers ont été proposés.

Les faits marquants

LE RENOUVELLEMENT DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN INTERNE

La procédure d'achat public de formation initiée et testée en 2019, est devenue réglementaire suite à l'adoption par le conseil d'administration du règlement d'achat des actions de formation.

L'année 2020 a été celle de la poursuite du questionnement sur nos façons de travailler. Dans une démarche d'amélioration de la qualité du service rendu par l'IFAP et du bon fonctionnement interne, toutes les procédures ont été questionnées dans le but d'être écrites et partagées. De plus en plus d'actions sont conduites en commun au sein des groupes métiers notamment, pour partager des représentations, des outils et des méthodes. Cela permet un travail d'équipe harmonisé et permet de faire vivre une collaboration entre collègues qui exercent le même métier.

Nous avons ainsi organisé des formations internes pour tous les agents de l'IFAP comme une formation sur Outlook et une première session de formation à la communication non violente.

L'objectif de ce travail interne est l'efficacité du fonctionnement interne et la clarté de la communication avec nos partenaires que cela soit les formateurs ou les employeurs publics.

LA RÉUNION DES EMPLOYEURS

Le 16 septembre 2020 l'IFAP a réuni tous ses cotisants pour expliquer les changements en cours, notamment la façon de traiter leurs demandes et l'élaboration plus transparente de la programmation de l'année suivante, avec de nouveaux circuits d'information, en attendant notre nouveau SI. Communiquer, écouter, partager, faire des retours d'information... pour construire un partenariat solide et équitable pour tous, telle est notre ambition.

LA PRÉPARATION DU CHANGEMENT DES OUTILS INFORMATIQUES

Le travail sur le changement d'outil métier a été lancé avec le choix d'un consultant qui a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le cabinet Néo conseil a commencé en septembre 2020 les entretiens avec les agents de l'IFAP pour caractériser le besoin. Tous ont été impliqués, entendus longuement sur les besoins durant cette première phase, allongée par rapport au calendrier initial, pour prendre le temps de ce travail interne de questionnement de nos habitudes et d'imagination d'un futur plus efficace.

Le cahier des charges a été élaboré, le marché public est lancé. Les étapes suivantes auront lieu en 2021. Changer de système d'information est un processus qui doit être conduit prudemment.

Le changement de site internet est une des composantes du projet global. Le travail sur les besoins de nos partenaires (employeurs, stagiaires et formateurs) a été conduit, une maquette a été produite, un prestataire est désormais choisi.

LA NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

Tous les documents produits par l'IFAP (plus d'une centaine de modèles différents !) ont été relus, révisés, corrigés et mis au format d'une nouvelle charte graphique et du nouveau logo de l'établissement.



LES PROJETS PHARE

Dans chaque secteur d'activité, l'IFAP a créé un projet que l'on souhaite mettre en avant. Il s'agit d'actions de formation concernant

- Les violences conjugales et intrafamiliales
- L'agriculture biologique
- L'évaluation des préparations aux concours
- La télédétection, analyses des images par drones
- Wallis-et-Futuna
- Les élus communaux
- Les agents assermentés, les métiers de contrôle
- L'illettrisme
- L'innovation dans l'administration

Ces projets ont fait l'objet de communication interne et externe, notamment une soirée de cinéma et d'échanges au sujet de l'illettrisme. Des informations plus détaillées sont contenues dans la seconde partie du rapport (cf. page 45)

L'AMBITION DU NUMÉRIQUE DANS LES FORMATIONS

2020 marque un changement dans la politique de l'utilisation du numérique dans les formations à l'IFAP, d'ailleurs pour la première fois une page lui est dédié dans la seconde partie du rapport.

Un nouveau chef de projet a relevé ce défi de créer une culture numérique, celle de ses collègues et celle des formateurs. Il a été aidé par le confinement qui nous a tous installé dans de nouvelles pratiques de communication à distance, il est aidé aussi par de nouveaux équipements informatiques à l'IFAP, avec l'achat de

5 écrans numériques interactifs

(cf. page 53)

LES HORAIRES VARIABLES

Le quotidien des agents de l'IFAP a profondément changé du fait de l'introduction des horaires variables sur une amplitude de 6h30 à 19h30, avec 4 heures fixes par jour où tous sont présents. Un rapport complet sur cette expérience a été communiqué au conseil d'administration et aux collectivités et établissements qui voudraient s'en inspirer. Un questionnaire a été proposé aux agents après plusieurs mois d'utilisation, les commentaires sont dithyrambiques, les agents sont extrêmement satisfaits de cette souplesse et autonomie. Ils se sentent reconnus par leur employeur et leur vie personnelle est facilitée.



Bilan financier

LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Pour l'année 2020, le budget global de l'exercice a été arrêté à la somme de **1 532 410 851 F CFP** réparti par section.

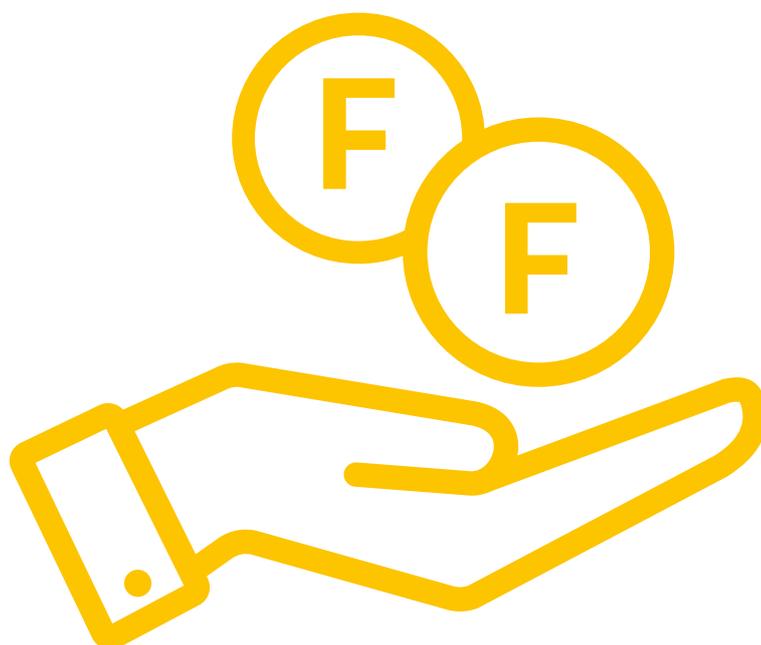
Recettes 1 048 576 713	Dépenses 1 048 576 713		Fonctionnement
----------------------------------	----------------------------------	---	-----------------------

Recettes 483 834 138	Dépenses 136 632 425		Investissement
--------------------------------	--------------------------------	---	-----------------------

Si on ne tient compte que des mouvements réels

Recettes 630 789 536	Dépenses 537 148 676		Fonctionnement
--------------------------------	--------------------------------	--	-----------------------

Recettes 60 657 097	Dépenses 17 677 904		Investissement
-------------------------------	-------------------------------	---	-----------------------



LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

● LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La part la plus importante des recettes (91,5 %) est la cotisation obligatoire 1% pour un montant de presque 568 MF, soit 4 millions F CFP de moins que l'an dernier. Pour la première fois depuis la création de l'IFAP cette recette est en baisse.

La vente des prestations de formation aux employeurs non-cotisants pour 41,4 millions F CFP, soit moins que l'année précédente. Elles représentent 6,6 % des recettes.

La subvention de la Nouvelle-Calédonie pour 7,15 millions F CFP est destinée à la formation des métiers de l'insertion et de la formation d'adultes, en application du programme défini par la DFPC.

Il n'y a pas eu de subvention de l'Etat pour le programme compagnonnage, qui n'a connu aucune action, faute de réunion du comité de pilotage.

Il n'y a pas eu non plus d'action de coopération régionale, l'IFAP a même rendu à la Nouvelle-Calédonie une subvention de 2019 prévue pour une action en Papouasie Nouvelle-Guinée qui n'a pas pu avoir lieu.

● LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses directes liées à la formation couvrent les achats de prestations pédagogiques et les frais liés aux missions des formateurs (transport, hébergement, par jour). Elles ont représenté **199,8 millions F CFP** ou **40,5 %** des dépenses de fonctionnement (hors dotation aux amortissements et provisions).

→ soit **99,4 %** des dépenses du chapitre 011 : charges à caractère général

→ et **22 %** des charges de personnel : rémunération des vacataires

Cette dépense a baissé d'environ 50 millions F CFP par rapport aux années précédentes de l'IFAP du fait de la fermeture pendant quelques semaines, et surtout du fait de l'impossibilité de faire venir des formateurs métropolitains.

Les charges de personnel (hors rémunération des formateurs vacataires) égalent **43 %** des dépenses de fonctionnement.

Les autres charges de fonctionnement hors dépenses directes de formation, hors charges de personnel et dotation aux amortissements et provisions s'affichent à 55 millions F CFP, en diminution par rapport à 2019.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement	CA 2018	CA 2019	CA 2020
actions de formation	259 656 813	246 927 868	199 831 897
charges de personnel permanent	219 675 768	230 815 631	238 892 865
autres charges de fonctionnement	54 611 121	60 111 332	54 999 242
s/total	533 943 702	537 854 831	493 724 004
dot. aux amortissements et provisions	40 007 505	38 868 579	43 424 672
total	573 951 207	576 723 410	537 148 676



● LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement pour 60,6 millions F CFP concernent principalement des recettes d'ordre liées aux amortissements de l'exercice.

● LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 17,6 millions F CFP soit un taux de réalisation de 13%. Ce taux de réalisation est très faible :

- ➔ autant les dépenses d'équipement (informatique, mobilier...) ont pu être réalisées, et l'IFAP poursuit sa modernisation des équipements pédagogiques avec l'achat d'écrans numériques interactifs, 5 salles sont désormais équipées dont une à Koné, ces mêmes salles ont également du mobilier mobile qui permet diverses configurations d'apprentissage ;
- ➔ autant les travaux de bâtiment (maintenance/rénovation) ont été reportés du fait d'une difficulté d'application de la nouvelle réglementation des marchés publics. Le marché non conforme a été retiré. Une nouvelle consultation doit être lancée en 2021 et les travaux seront réalisés à l'issue.

Nous comptabilisons un reste à réaliser en investissement d'un montant de **22 414 391 francs CFP**.

Récapitulatif des dépenses d'investissement	CA 2018	CA 2019	CA 2020
dépenses liées à des AP	44 593 003	65 469 469	1 282 600
Autres dépenses	8 704 348	4 996 760	16 020 304
s/total	53 297 351	70 466 229	17 302 904
Mouvements d'ordre	6 047 380	801 990	375 000
total	59 344 731	71 268 219	17 677 904



Taux de réalisation 2020 de la section de fonctionnement (en MF CFP)

(nota : les résultats sont exprimés hors résultats reportés et virements entre sections prévus au budget)

Dépenses	prévu	réalisé	%
011 - Charges à caractère général	282,96	200,99	71 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	290,52	283,31	98 %
65 - Autres Charges de gestion courante	7,00	6,46	92 %
66 - Charges financières	0,05	0,00	4 %
67 - Charges exceptionnelles	3,03	2,95	97 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43,42	43,42	100 %

Total DF	627	537	86 %
023 - Virement à la section Investissement	421,6		0 %
Total	1 049	537	

Recettes	prévu	réalisé	%
70 - Produits des services et ventes div.	20,00	41,55	208 %
73 - Impôts et taxes	568,00	567,92	100 %
74 - Dotations, subventions et participations	23,00	7,15	31 %
75 - Autres produits de gestion courante		2,37	
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	0,00	1,38	
78 - Reprises sur provisions	0,00	0,00	
013 - Atténuations de charges	0,00	0,02	
Total RF	611	620	102 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	437,2		0 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,4	0,4	100 %
Total général	1 049	621	

Taux de réalisation 2020 de la section d'investissement (en MF CFP)

(nota : les résultats sont exprimés hors résultats reportés et virements entre sections prévus au budget)

Dépenses	prévu	réalisé	%
20 - Immobilisations incorporelles	12,17	2,09	17 %
21 - Immobilisations corporelles	36,87	15,21	41 %
23 - Immobilisations en cours	70,64	0,00	0 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,38	0,38	100 %
041 - Opérations patrimoniales	1,60	0,00	0 %
Total DI	122	18	15 %

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14,9		0 %
Total général	137	18	

Dépenses	prévu	réalisé	%
Taux de réalisation global en dépenses	1 185	555	74 %

Recettes	prévu	réalisé	%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43,42	43,42	100 %
041 - Opérations patrimoniales	1,60	0,00	0 %
024 - Produits de cessions d'immobilisations			
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	17,23	17,23	100 %
Total RI	62	61	97 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	421,6		0 %
Total général	484	61	

Recettes	prévu	réalisé	%
Taux de réalisation global en recettes	1 532	681	101 %

Bilan pédagogique général

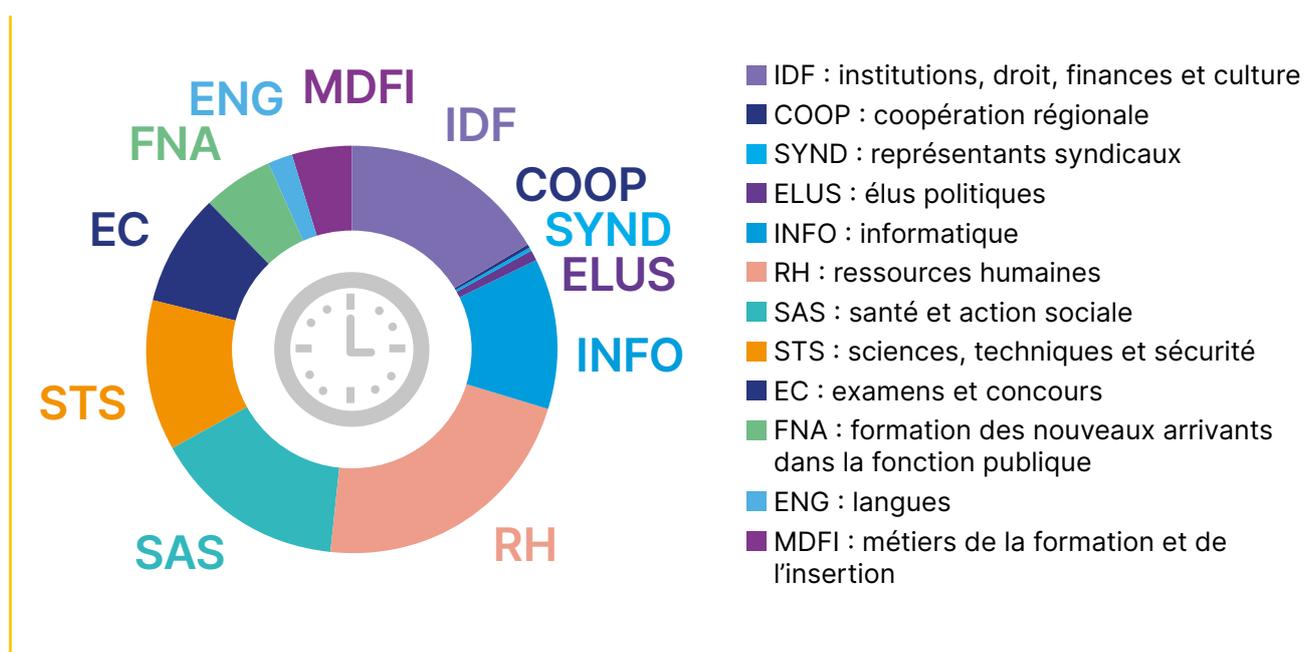
ANALYSE DYNAMIQUE DES INDICATEURS PÉDAGOGIQUES

	2019	2020	Évolution en %
Nombre de sessions tenues	1 314	1 096	-16,6
Nombre de stagiaires	11 993	10 556	-11,9
Nombre d'heures stagiaires	160 117	128 296	-19,9
Nombre d'heures d'absence	22 493	17 603	-21,7
Taux d'érosion	14%	14%	
Nombre d'heures groupe	15 793	12 725	-19,4
Durée moyenne d'une session (h)	12,0	12,2	+1,7
Durée moyenne de présence stagiaire (h)	11,4	10,5	-7,9

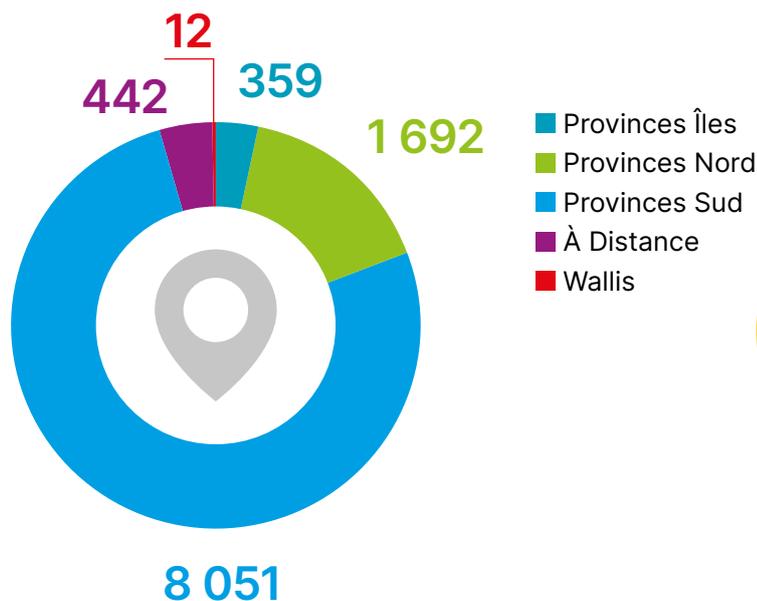
La baisse du nombre de sessions tenues s'explique par les restrictions aux déplacements aériens qui ont empêché la venue de formateurs métropolitains et par la fermeture de l'établissement pendant plusieurs semaines en mars/avril et une reprise très progressive des sessions par manque de disponibilités des stagiaires pour venir en formation après la réouverture de l'IFAP.

LA RÉPARTITION PAR SECTEUR, DOMAINE ET LIEU DE FORMATION

Heures-stagiaires par secteur



Stagiaires par lieu de formation



442 stagiaires ont eu l'opportunité de bénéficier d'heures de formation à distance.

77% des stagiaires ont fréquenté les stages IFAP organisés dans le sud, 16% dans le nord et 3% aux îles Loyauté.

Les stagiaires des îles Loyauté font le déplacement à Nouméa pour assister aux formations. Même si pour certaines formations spécifiques le nombre d'agents de la PIL n'est pas suffisant pour organiser des sessions in situ, l'IFAP essaie au maximum de délocaliser ses formations afin d'assurer l'égalité d'accès à la formation de tous les agents.

Les stages se sont répartis sur **18 communes** avec une concentration importante sur Nouméa, et ensuite Koné.

Dans le cadre de la coopération régionale, une session de formation s'est déroulée à Wallis, avec 12 participants.

L'ANTENNE DE L'IFAP À KONÉ

L'IFAP a un centre de formation et d'hébergement à Koné, qui coûte environ 8 millions F CFP par an de fonctionnement.

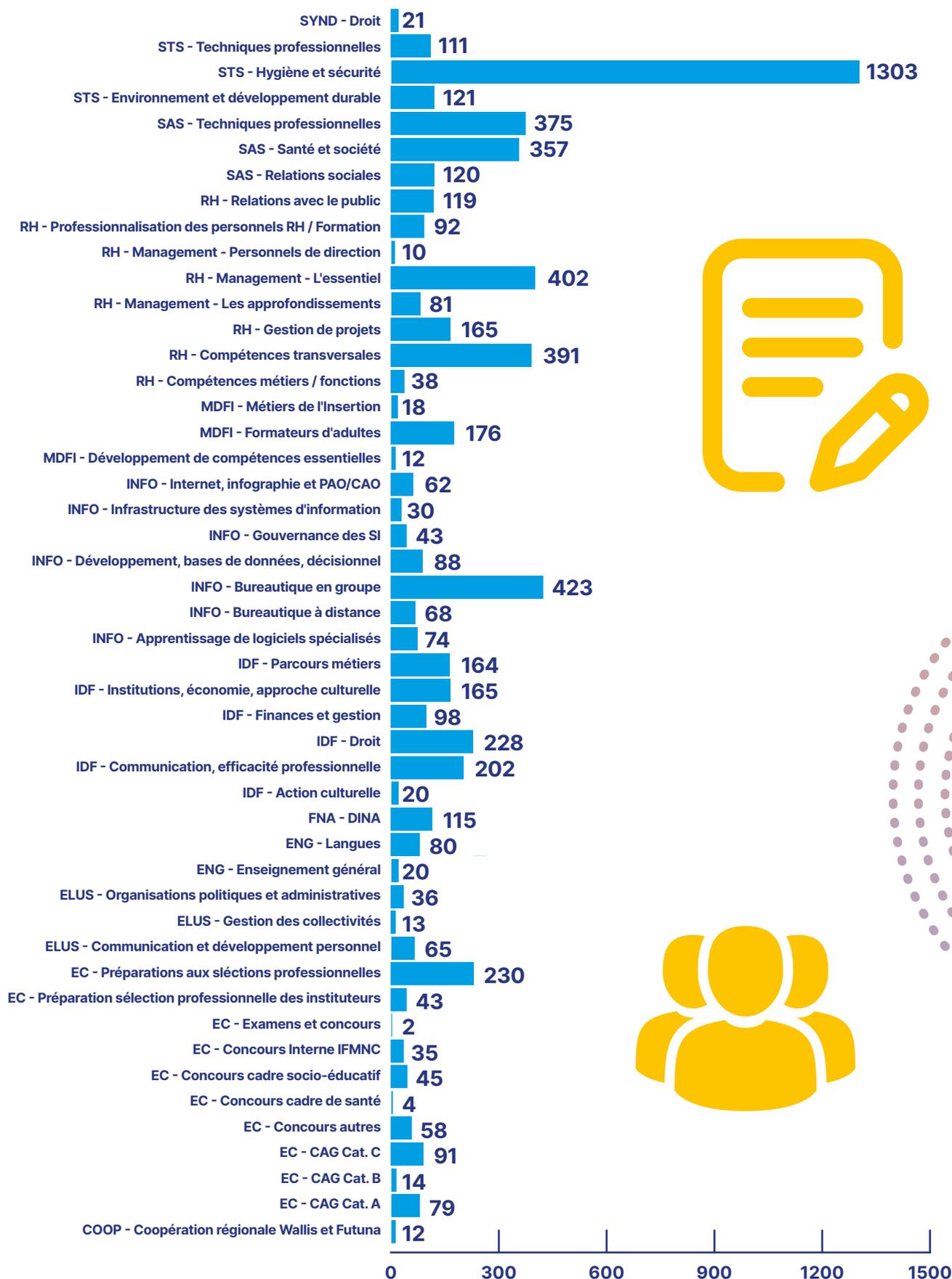
Cette structure délocalisée permet de proposer plus facilement des actions de formation dans le nord. Le taux d'occupation général est assez bas, il s'agit d'une décision de rééquilibrage géographique plus que de rationalisation financière.

Le centre d'hébergement propose 6 chambres. Le nombre de nuitées vendues aux stagiaires est peu important et stable, 102 nuitées par an. Mais depuis 2020, le CHN nous loue des chambres au mois pour son personnel temporaire. Cette nouvelle prestation a supposé une adaptation de la responsable du centre, et un investissement en matériel, de cuisine notamment et le changement des literies, pour proposer un peu plus de confort aux hôtes qui peuvent y rester.

SECONDE PARTIE : PRÉSENTATION SECTORISÉE



Stagiaires par domaine



Les institutions, le droit, les finances et la culture



1 303 inscriptions



795 stagiaires uniques



123 sessions tenues



21 905 heures stagiaires réalisées



13 % taux d'érosion

Tendances générales 2020

On constate une diminution du nombre de thèmes de formation mais une augmentation du nombre de sessions : **68 thèmes pour 123 sessions réalisées**.

Le nombre de sessions ouvertes et le taux d'érosion restent stables entre 2019 et 2020 et ce malgré une période de fermeture et l'annulation de 13 sessions animées par des formateurs de métropole.

Ces annulations concernent les domaines des finances et du droit impactant les parcours métier comptable et responsable financier.

Même si le nombre d'inscriptions est en baisse, le nombre d'heures de présence est en augmentation. On note en effet une présence accrue des stagiaires en formation en 2020 confirmant la tendance 2019.

Principales actions conduites en 2020

LE E-IFAP

Même si les demandes de formation en présentiel restent des modalités privilégiées, la crise sanitaire nous a obligé à réfléchir à de nouvelles modalités de communication avec les formateurs résidant hors de la Nouvelle-Calédonie.

Dans ce contexte, la formation en finances publiques sur le plan pluriannuel d'investissement, initialement prévue en 14 heures de présentiel, a été réadaptée en distanciel. 11 agents inscrits au parcours de responsable budgétaire ont pu tester ce module décliné en 5 séquences de 2 heures.

Ce travail s'est fait en collaboration avec le chef de projet e-formation de l'IFAP et le formateur basé en métropole.

Passer d'une formation en présentiel au distanciel a nécessité

- un nouveau séquençage du scénario pédagogique ;
- une adaptation au rythme de l'apprenant et au décalage horaire ;
- un accompagnement spécifique, technique, avec tutorat ;
- un investissement matériel (casques avec micro, webcams...).

Quelques points forts relevés par les stagiaires dans leur évaluation

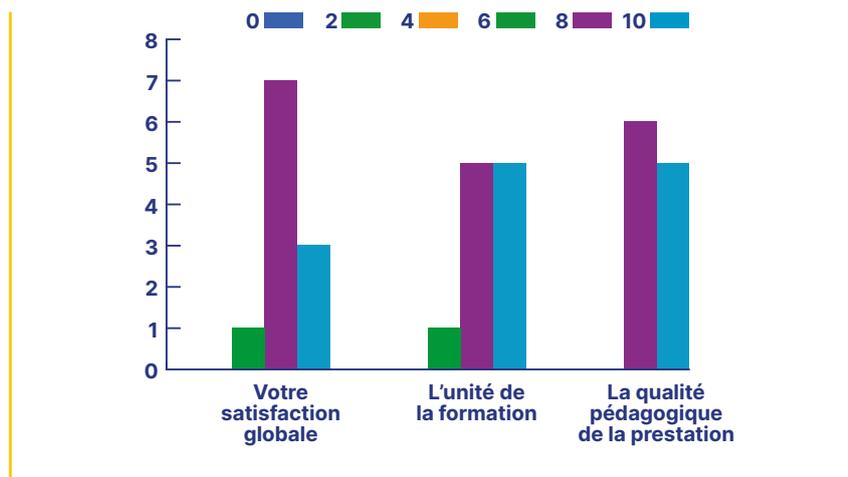
- la compétence du formateur et sa maîtrise du sujet ;
- la pédagogie active proposée ;
- des exercices pratiques adaptés au contexte calédonien ;
- un matériel proposé par l'IFAP en parfait état de marche.

100 %

des stagiaires recommanderaient cette formation à un collègue



Merci de donner une note sur les éléments suivants



Fort de cette expérience positive, le secteur IDF va enrichir en 2021 son catalogue de nouvelles formations en classe virtuelle, notamment dans le cadre des parcours comptable et responsable financier.

Les projets phare 2020

DES REPORTS À 2021

Des formations sont reportées à 2021 comme la stratégie foncière et l'urbanisme commercial en partenariat avec le CNFPT, la formation des délégués à la protection des données et plusieurs autres modules du domaine des finances.

ITINÉRAIRES DE FORMATION MÉTIERS DE CONTRÔLE

30 sessions ont été programmées en 2020 dont 8 délocalisées à Koné. On comptabilise un total de 279 inscriptions réparties par module de la manière suivante :

- Déontologie, droits et devoirs des agents de contrôle - prérogatives et contraintes (managers) : 28 agents
- Déontologie, droits et devoirs des agents de contrôle - prérogatives et contraintes (agents) : 48 agents
- Rédiger un procès-verbal : 47 agents
- Posture et communication en situation de contrôle : 65 agents
- La question foncière lors d'un contrôle : « quel droit sur quel foncier ? » : 38 agents
- Les techniques d'intervention en cas de violence : 53 agents

Débuté en 2019 cet itinéraire se terminera en 2021 par une réunion de bilan en cours d'année réunissant les différentes directions concernées.



ITINÉRAIRE DE FORMATION MARCHÉS PUBLICS

- 21 sessions programmées en 2020 dont 5 sessions à Koné, 1 à la commune de Maré et 2 à Lifou. 1 session à Koné a été reportée en 2021 suite aux problèmes de blocages sur les routes.
- Sur ces 21 sessions, 12 sessions concernent les gestionnaires des marchés publics, 4 sessions les élus CAO et 4 sessions les responsables administratifs et financiers pour un total de 245 inscriptions.

Ces chiffres illustrent la forte demande sur cette thématique à laquelle l'IFAP a répondu et qui fait suite à une modification de la réglementation des marchés publics en Nouvelle-Calédonie.

Ces formations sont aussi le fruit d'une étroite collaboration entre l'IFAP et la direction des achats, du patrimoine et des moyens du gouvernement de la Nouvelle Calédonie. Trois agents de la DAPM se sont en effet portés volontaires pour animer ces formations et ont pu suivre la formation de formateur occasionnel proposé par l'IFAP. Ils se sont investis pleinement dans ce projet.

Les stagiaires ont exprimé leur satisfaction lors des évaluations et l'impact sur leur pratique des marchés.

Verbatim de stagiaires

<< Très appréciable d'avoir un formateur très au courant des marchés publics en NC >>

<< Formation très enrichissante >>

<< Formation très intéressante.

La formatrice sait maintenir l'attention des élèves, beaucoup d'échanges enrichissants avec des agents d'autres collectivités.

J'attends avec impatience les volets exécution et contentieux >>

Perspectives pour 2021

UN PROJET EN LIEN AVEC LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION : LA POURSUITE DE L'ITINÉRAIRE DE FORMATION SUR LES MARCHÉS PUBLICS

En 2021, les modules de formations marchés publics proposés vont être modifiés en prenant en compte les différents retours des stagiaires et des formateurs.

Un nouveau module sur le contentieux des marchés publics nécessitant une consultation sera mis en œuvre en complément des modules animés par les formateurs de la DAPM.

13 sessions
seront programmées
en 2021



UN PROJET EN DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA RÉDACTION ET LE SUIVI D'UN PLAN DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

La demande émane des provinces qui sont compétentes en matière de gestion d'aires protégées.

L'objectif principal est de doter les provinces et leurs gestionnaires de plans de gestion stratégiques et opérationnels (vision à long terme et programmation opérationnelle), simples et réalistes, avec une méthodologie partagée et permettre une homogénéité des pratiques.

Au sein de la direction du développement durable et des territoires de la province Sud, il existe 55 aires protégées (marines et terrestres). L'enjeu est de taille pour la province Sud qui doit doter ses aires protégées d'un plan de gestion adapté aux réalités socio-économiques et de terrain.

En province Nord la construction et la révision du plan de gestion est indissociable de celle de la gouvernance de l'aire protégée. La conjoncture d'une évaluation et d'une révision des différents plans de gestion et des modes de gouvernance est favorable au partage d'expériences et au développement de méthodologies homogènes.

Un travail collaboratif avec la déléguée territoriale pour la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna de l'office français de la biodiversité (OFB) sera engagé dans le cadre de ce projet.

UN PROJET POUR LES COMMUNES : L'ITINÉRAIRE DE FORMATION POUR LES GARDES-CHAMPÊTRES

L'IFAP a été sollicité fin 2020 par plusieurs communes dans la cadre de la formation initiale de leurs nouveaux gardes-champêtres, les maires souhaitent la mise en place de modules de formation juridiques.

4 modules devraient être proposés pour ces nouvelles recrues répondant aux objectifs suivants :

- acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions d'un garde-champêtre ;
- mettre en application ces connaissances en situation professionnelle ;
- observer les pratiques professionnelles de l'environnement d'un garde-champêtre ;
- s'intégrer dans la fonction publique calédonienne ;
- s'intégrer dans sa collectivité employeur.



L'informatique et les langues

 **1 564**
stagiaires présents

 **17 860** heures
stagiaires réalisées

 **250** sessions tenues

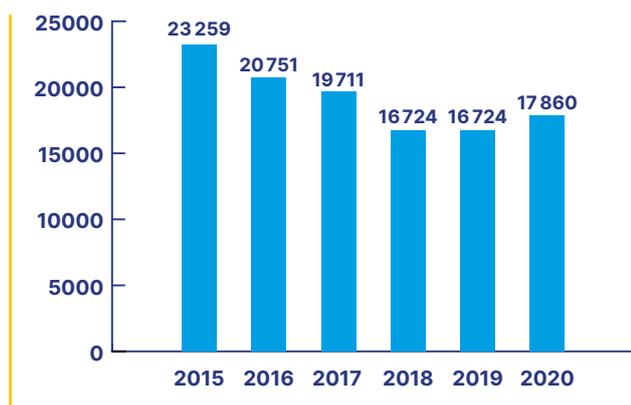
 **14 %** taux d'érosion

Tendances générales 2020

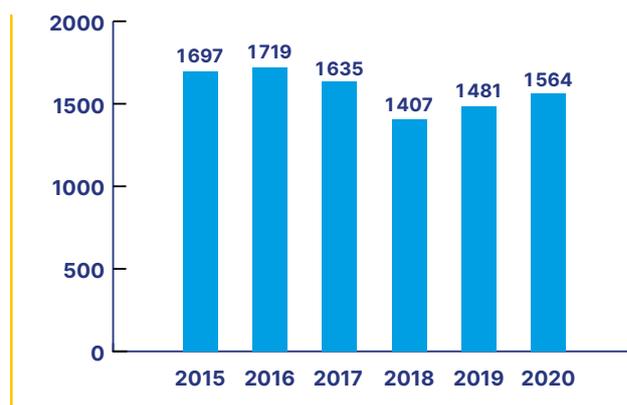
Les indicateurs du volume d'activité du secteur restent comparables à ceux des années précédentes avec cependant une légère baisse d'activité en 2020 par rapport à 2019 du fait de la fermeture et de l'impossibilité des intervenants experts de métropole de voyager.

Hormis ce constat, l'année 2020 reste une année dense en volume d'heures comme en nombre de personnes formées, de par la conjonction de plusieurs programmes de formation importants.

Heures stagiaires réalisées



Stagiaires présents



L'absentéisme du secteur est stable et encore faible cette année.

Thématiques

2020 était une année importante pour le secteur, en raison de programmes de formation liés à des projets informatiques majeurs comme la formation au langage de programmation Python et la formation à l'outil métier Cognos migration v10 – v11.

Ces formations, qui ont concerné 1 564 personnes, englobaient les thèmes d'outils bureautiques, formations techniques destinées aux informaticiens, ou utilisation de logiciels métier pour les personnels des services techniques.

Répartition par domaine en 2020

Apprentissage de logiciels spécialisés	→ 2 thèmes
Gouvernance des SI	→ 5 thèmes
Développement, bases de données, décisionnel	→ 4 thèmes
Actualités et tendances	→ 1 thème
Bureautique en groupe	→ 12 thèmes
Bureautique à distance	→ 23 thèmes
Infrastructure des systèmes d'information	→ 8 thèmes
Internet, infographie et PAO/CAO	→ 8 thèmes

Les thèmes de formation sont répartis en 4 domaines :

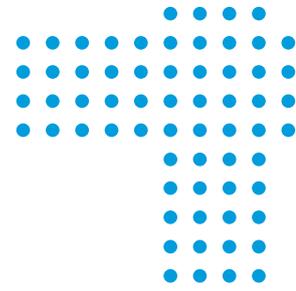
- **les formations transversales** de premier niveau, qui intéressent toutes les catégories d'utilisateurs de l'informatique, typiquement la bureautique ;
- **les formations au traitement des données**, qui concernent des utilisateurs avancés ;
- **les formations à l'utilisation d'un logiciel métier** (outils de gestion, de mise en page, de dessin technique, d'information géographique...);
- **les formations destinées aux personnels spécialisés en informatique**, ce qui inclut l'administration de systèmes et réseaux, le développement d'applications)

Formations en bureautique

Le secteur numérique en 2020 a positionné son offre bureautique sur la version « **Office 2016** » afin d'anticiper les évolutions de versions dans les différents établissements.

L'offre standard s'est étoffée d'une nouvelle formation **OFFICE Power BI desktop**, formation qui correspond à une demande de stagiaires très avancés sur Excel et les bases de données. Les formations sur Excel font salle comble avec des sessions supplémentaires ajoutées en fin d'année. L'offre sur des niveaux avancés comme **Power-Pivot** a trouvé son public en 2020.

L'offre e-learning s'enrichit de plusieurs modules consacrés à **OFFICE 365 au format HTML5**. Ce dispositif, dit « mixte » à forte dominance distanciel, a connu un intérêt particulier notamment pendant la période de confinement ou cette modalité a permis aux agents de continuer à se former de chez eux sur leurs outils bureautiques, mais également car cette modalité tient compte des contraintes de disponibilité des agents qui sont particulièrement fortes en brousse.



Formations Internet, infographie et PAO/CAO, apprentissage de logiciels spécialisés

Dans le cadre de la modernisation globale de ses systèmes d'informations, le secteur numérique de l'IFAP a proposé une offre de formation aux outils logiciels en version libre, suivant les recommandations stipulées dans le socle interministériel de logiciels libres (SILL) et préconisés par l'État français.

Sa gouvernance est régie selon trois grands principes :

- L'offre globale, en dehors de tout dogmatisme, est détaillée pour permettre de choisir entre les différentes solutions, libres, éditeurs ou mixtes ;
- Pour chaque fonctionnalité, le logiciel libre est préconisé en précisant son périmètre et ses limitations ;
- La préconisation est évolutive dans le temps et elle fait l'objet d'une validation annuelle.

Fort de ce socle, les formations aux logiciels libres, comme GIMP, INKSCAPE, SCRIBUS et QGIS dans le domaine du SIG, ont été réalisées en 2020 afin de rendre disponible à tous les agents la maîtrise de ces outils gratuits.

Formations spécialisées pour les informaticiens

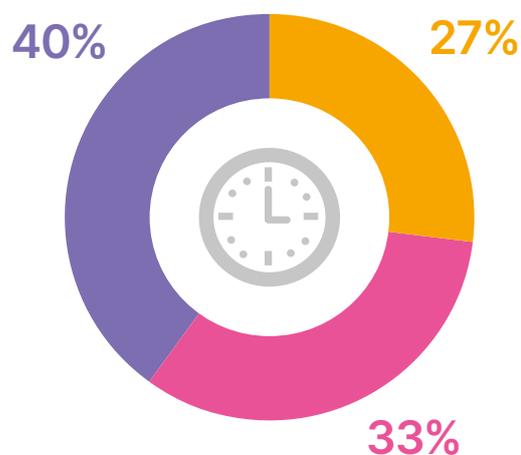
La répartition des projets de formation est équilibrée cette année encore sur les 3 domaines que sont : la gouvernance des S.I, le développement et bases de données et enfin l'Infrastructure.

Des formations stratégiques ont été réalisées sur le développement informatique : les formations au langage de programmation Python, ont particulièrement été appréciées.

- Les méthodologies pour la gestion des projets informatiques sont très appréciées, notamment les formations Gestion de projet MOA – MOE.

Des formations à enjeux ont été réalisées pour l'Infrastructure : la formation Cognos migration v10 – v11 a recueilli une évaluation très favorable de la part des participants.

Répartition des heures stagiaires pour les informaticiens



- Développement, bases de données, décisionnel
- Gouvernance des SI
- Infrastructure des systèmes d'information



Perspectives 2021

Le secteur numérique positionnera son offre bureautique uniquement sur la version « **Office 2016** » afin de répondre à l'évolution des versions dans les différents établissements.

Des formations sur « **Office 365** » et le cloud, devront être programmées afin d'anticiper le besoin croissant sur ces nouveaux outils collaboratifs vers lesquels un bon nombre d'établissements se sont tournés.

L'existence de solutions alternatives à Microsoft a séduit la DTSI, qui s'oriente vers la suite bureautique « **Google Workspace** », ce qui impliquera l'organisation de formations présentiels et distancielles, adaptées à cet environnement dédié uniquement online, pour tous les agents la Nouvelle-Calédonie.

Des formations à enjeux devront être réalisées dans le secteur du système d'information : le but sera d'actualiser les pratiques et les connaissances de chaque agent concernant les nouvelles technologies, les bonnes pratiques à l'utilisation du cloud et du travail collaboratif à distance, sans oublier les dimensions écologique et environnementale avec une offre formative axée sur le GreenIT ou l'état de l'art et les clefs pour passer à de la sobriété numérique.

Fort de l'expérience de 2020, les établissements de Nouvelle-Calédonie devront se pencher davantage sur l'autoformation et le e-learning et devront intégrer une vision plus large des modalités distancielles dans leurs demandes de futures formations.



Les ressources humaines et le management

 **1 924**
stagiaires inscrits

 **28 415** heures
stagiaires réalisées

 **180** sessions tenues

 **15 %** taux d'érosion

Tendances générales 2020

Les projets liés au management et au développement des ressources humaines ont constitué la part la plus importante des actions du secteur de formation en 2020.

24 actions de formation ont été proposées au catalogue et 26 projets intra ou inter collectivités ont été spécifiquement mis en œuvre en 2020. 4 parcours de professionnalisation ont également été développés.

Les principales actions conduites en 2020 ont été les suivantes.

LA POURSUITE D' ACTIONS DE FORMATION PRÉCÉDEMMENT ENGAGÉES DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- La culture digitale comme levier de performance des agents et des conseillers en entreprise de la Chambre de commerce et d'industrie,
- La sensibilisation des managers aux risques psychosociaux avec une action menée pour la Chambre des métiers et de l'artisanat ainsi que pour les médecins du Médipôle.

DES PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

Le parcours de professionnalisation des référents RH mis en place en 2019 s'est poursuivi avec 2 promotions sur Nouméa et 1 sur Koné. Les deux promotions prévues à Lifou n'ont pas pu se tenir.

Dans les nouveautés 2020, il est à noter 2 parcours de professionnalisation et 1 parcours d'accompagnement à son projet d'évolution professionnelle.

Ainsi, 4 promotions du parcours de professionnalisation des managers de proximité ont été mises en œuvre à Nouméa. Ce nouveau parcours élaboré en 2019 comprend 70 heures réparties

- en 5 modules en présentiel,
- des activités en ligne via une plateforme numérique collaborative,
- la formalisation et la présentation d'un projet devant un jury et l'implication du N+1 du manager.

2 promotions se sont terminées avec succès. Deux autres sont en cours et devraient se terminer en mai/juin 2021.

Un parcours managérial de 84 heures réparties en 4 modules a été proposé aux 15 nouveaux directeurs d'école des trois provinces. Cette formation en management transversal des directeurs d'école, qui s'est clôturée en octobre, avait pour objectifs de renforcer le travail collaboratif et de consolider leur posture managériale.

À la demande de la province Sud, un parcours d'accompagnement à son projet d'évolution

professionnelle a été mis en œuvre pour 12 enseignants en démarche de changement, souhaitant construire ou approfondir un projet de mobilité. Étalaé sur cinq mois, ce parcours a alterné des ateliers collectifs pour près de 30 heures, des entretiens individuels jusqu'à 7 heures et trois séances de thérapie brève. L'objectif de ce parcours est d'accompagner et de faciliter par le biais de différents ateliers et entretiens individuels, la reconversion des agents qui souhaitent une mobilité professionnelle. Ce parcours s'est clôturé par la présentation de leur plan d'action à l'employeur et une rétrospective commune en décembre 2020.

UN ITINÉRAIRE DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'INNOVATION

Métier encore peu connu, le facilitateur de l'innovation aide un groupe à comprendre ses objectifs communs et l'accompagne pour s'organiser et atteindre ses objectifs. Il emploie le plus souvent des outils et méthodes d'intelligence collective pour faciliter les réunions. Le facilitateur organise et contribue aux concertations dans le cadre des conduites des politiques publiques. Le facilitateur est amené à impliquer les différentes personnes d'un collectif dans les processus de réflexion, d'interprétation, de décision, jusqu'à l'action. L'agent doit mobiliser les techniques de la facilitation et la posture du facilitateur.

Une offre spécifique pour les facilitateurs de l'innovation a été mise en œuvre autour de trois modules et a rencontré un vif succès auprès des participants.

UNE OFFRE SPÉCIFIQUE DANS LE DOMAINE DU RECRUTEMENT

À la demande de la Nouvelle-Calédonie, l'IFAP a proposé en inter collectivité les fondamentaux pour réussir ses recrutements puis un niveau de perfectionnement à l'entretien de recrutement afin de fiabiliser et objectiver la prise de décision.

UNE OFFRE ÉTOFFÉE DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION

Une action de formation à la communication bienveillante avait été créée fin 2019 pour des agents de la province Sud. Cette action s'est poursuivie à destination des agents de cette collectivité et a été élargie à d'autres organismes tels que l'ADRAF et l'IFAP. 7 sessions ont été organisées en 2020.

À la demande du centre hospitalier territorial, deux sessions relatives au gestionnaire RH et sa relation à l'utilisateur ont été mises en place et proposées en inter collectivité en 2020. Une troisième session a également été organisée en province Nord. Cette formation avait notamment pour objectif d'identifier les conditions du recours à l'agressivité et à la violence, les émotions de base et leur rôle ; d'accueillir ses émotions avec empathie et enfin de maîtriser l'entretien et cheminer vers une solution satisfaisante.

La Chambre des métiers et de l'artisanat a sollicité une action de formation sur la relation des formateurs/responsables pédagogiques avec l'alternant afin de comprendre le mécanisme des situations conflictuelles, prévenir la survenue de telles situations et optimiser sa communication. Deux sessions de cette action ont eu lieu en 2020.

Enfin et sur demande de l'ISEE, l'IFAP a proposé deux sessions de formation pour mieux communiquer dans sa relation aux enquêtés

RICHESSSES HUMAINNES

afin de présenter l'enquête de manière intelligible, rassurante et engageante, répondre habilement aux objections courantes, garder son calme et agir efficacement en cas d'agressivité ou d'attitude méfiante/hostile et faire preuve de bienveillance autant envers les autres que soi-même.

UNE EXPÉRIMENTATION DES FORMATIONS À DISTANCE OU MIXTE

Dans le cadre d'un appel à projets lancé en mars 2020, des organismes de formation ont proposé des actions digitales telles que manager en situation complexe ou être artisan de son futur ; ainsi qu'une action alternant distanciel et présentiel mise en œuvre par le secteur RH de l'IFAP pour améliorer l'accueil du public à la direction des services fiscaux.

Les perspectives 2021

L'IFAP va poursuivre les actions suivantes :

- un itinéraire à la carte pour le personnel de direction avec des ateliers pour développer son leadership et réussir ses communications (média-training et TED'X),
- le parcours de professionnalisation des managers de proximité avec 4 promotions,
- les groupes d'analyse de pratiques pour les managers intermédiaires et directeurs,
- le parcours des référents RH avec deux promotions (l'une à Lifou et l'autre à Nouméa),
- un itinéraire de formation des facilitateurs de l'innovation,
- l'offre digitale pour les collaborateurs et conseillers en entreprise de la CCI,
- des actions en communication bienveillante pour d'autres organismes/collectivités tels que le CHT, la CMA, la CCI ainsi qu'un approfondissement de ces bases (niveau 2).

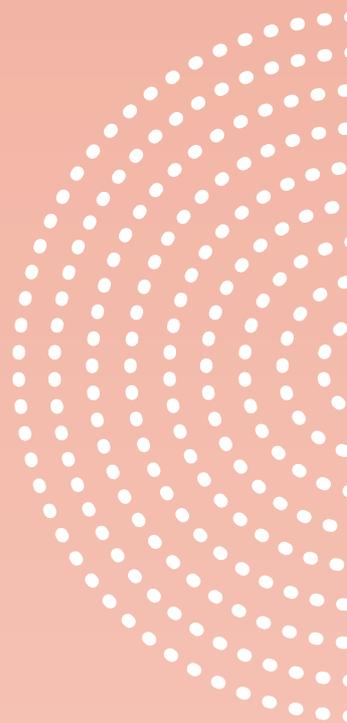
En nouveautés 2021, l'IFAP va mettre en place :

- une offre spécifique mutualisée autour de l'accompagnement au changement, la compétence de négociation et le lean management pour les directeurs et managers,
- des ateliers de simulations managériales pour appréhender les situations complexes, désamorcer les situations conflictuelles et travailler sur des axes d'amélioration dans sa posture de manager,
- des bonnes pratiques pour manager à distance.





RICHESSES HUMAINES



La santé et l'action sociale

 **1 127**
stagiaires présents

 **19 279** heures
stagiaires réalisées

 **95** sessions tenues

 **12 %** taux d'érosion

Tendances générales 2020

En 2020, le secteur santé social connaît une forte baisse du nombre de sessions tenues sur l'année. Ces formations annulées concernent majoritairement des domaines à forte expertise médicale, souvent très attendues des soignants. Dans la mesure du possible, et sous réserve du maintien de la qualité de la formation, nous avons favorisé la modalité en distanciel.

Cependant, cette parenthèse dans la venue des formateurs de métropole nous a permis d'accentuer des formations locales pour lesquelles nous avons une forte demande. Ainsi, des formations émergentes ont été mises en lumière.

LE DISPOSITIF DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Très convoitée par les professionnels du secteur médico-social, cette formation a rencontré un franc succès en 2020. Son objectif est de fournir aux professionnels des outils d'appréciation des mécanismes relationnels en jeu dans les violences intrafamiliales et des compétences de régulation des conflits.

Sur l'année 2020, le dispositif a accueilli 216 stagiaires répartis sur les 3 modules de formation. Les auto-évaluations ont mis en évidence une montée en compétence significative des stagiaires, couplé à un taux de satisfaction global de 87%. Après une année 2020 riche en retour d'expériences de la part des stagiaires et du formateur, nous programmons de nouvelles sessions en 2021 tout aussi denses et déjà très convoitées.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE À L'HONNEUR

Une nouveauté a été proposée en 2020 : une formation sur le **trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyper activité (TDAH)**. Dans un premier temps, proposée au personnel soignant de pédopsychiatrie du CHS, cette formation a été étendue (et adaptée) aux enseignants du premier degré. Un accueil chaleureux a été réservé à cette formation pour laquelle les enseignants se sont déplacés en nombre, tant en province Sud qu'en province Nord.

Un parcours de formation pluriannuel a également été lancé pour les **adjoints d'éducation** exerçant dans les internats de la province Nord. L'objectif étant que les équipes puissent développer un climat de confiance et répondre de façon adéquate aux besoins des enfants et adolescents. Chaque année, deux internats sont formés. Face au succès de cette formation, la province des Iles a manifesté son intérêt pour un parcours identique.

Le parcours de formation pour les **assistants maternels** de la ville de Nouméa se poursuit. Entre 2019 et 2021, l'ensemble des assistants maternels seront formés (environ 80 agents) sur différents modules :



la communication bienveillante, le rôle de l'assistant maternel, les étapes du développement de l'enfant, etc.

Enfin, concernant la périnatalité, l'unique projet de formation que nous avons pu maintenir est celui sur le deuil périnatal. En collaboration avec le réseau périnatal Naître en Nouvelle-Calédonie, l'IFAP a organisé une formation mixte présentiel et distanciel sur le **deuil périnatal** qui a réuni 14 professionnels.

L'EXPERTISE MÉDICALE ET LA RELATION PATIENT

Suite à l'annulation d'un grand nombre de formations prévues avec des formateurs métropolitains, nous avons pu augmenter le nombre de sessions de certaines formations pour lesquelles nous avons une forte demande. C'est notamment le cas de la formation **La société kanak et son approche de la maladie**. Avec un format revisité en 2020, cette formation a comptabilisé 7 sessions et accueilli 106 stagiaires du secteur médical et paramédical sur 4 jours de formation.

Profitant de la présence en Nouvelle-Calédonie d'une pédiatre spécialisée en **réanimation néonatale**, nous avons pu former 30 professionnels de santé, majoritairement affectés dans les dispensaires des provinces.

La mise en place d'un nouveau **comité d'éthique** au sein du CHT a nécessité un accompagnement de l'IFAP pour former une trentaine de membres du comité à ses nouvelles fonctions. Entièrement en distanciel, cette formation a abordé les principes clés de l'organisation et de la structure d'un comité d'éthique.

Perspectives pour 2021

Les formations sur les violences conjugales et intrafamiliales constitueront l'offre de formation la plus importante du secteur en terme de volume, avec une session par mois programmée entre mars et décembre 2020.

Les DU/DIU seront également très présents avec une demande sur des diplômes très spécifiques tels que le DIU plaies et cicatrisation, le DU en pédagogie médicale ou encore le DIU hyperbare.

Une grande partie de l'activité du secteur consistera à mettre en place, dans la mesure du possible, les formations à forte expertise médicale qui n'ont pas pu se tenir en 2020, telles que :

- Réanimation avancée néonatale et pédiatrique (RANP),
- Programme d'aide à la communication et au langage Makaton,
- Construction parentale et développement de l'enfant de 0 à 2 ans,
- Hypnoanalgésie

SANTÉ - SOCIAL

Les sciences, les techniques et la sécurité

 **1 854**
stagiaires présents

 **15 163** heures
stagiaires réalisées

 **181** sessions tenues

 **16 %** taux d'érosion

Tendances générales 2020

Les annulations, les reprogrammations et l'impossibilité de faire venir les formateurs experts sur le territoire calédonien ont eu un impact maîtrisé sur les résultats du secteur STS qui sont inférieurs de 18% par rapport à l'année 2019.

De plus la commande publique spécialisée mobilisant les formateurs métropolitains n'a pu être mise en œuvre. Ces projets sont en attente de la réouverture des frontières. Ils représentent un volume financier important n'ayant pas pu être mobilisé.

Concernant le travail collaboratif réalisé avec les employeurs, les réseaux et les services, le secteur STS propose une gestion de projet transversale qui permet de réaliser l'ingénierie de dispositif en intégrant les besoins de l'inter collectivité.

Le projet agriculture biologique est l'un des projets phare initié en 2020. Son COPIL permet à l'IFAP de communiquer et de collaborer avec le plus possible de partenaires locaux. Les techniciens des 3 provinces et des formateurs de Nouvelle-Calédonie ont reçu une formation à l'animation pédagogique.

Concernant les formations sur les conditions de travail, le secteur organise de nombreuses sessions au plus près des lieux d'activités. L'organisation de ces projets délocalisés permettent d'intervenir sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Plus de 80 % des formations proposées ont donc lieu en dehors de l'IFAP de Nouméa. Notamment on peut noter l'organisation des formations suivantes :

- Soudure à l'arc pour les agents communaux de Poum, de Pouebo et de la province Nord
- Plomberie à Touho pour la province Nord et les agents des communes environnantes
- Formations secourisme et incendie dans les locaux du CHN et des sites délocalisés, etc.

L'année 2020 a été marquée par des projets à fort enjeu.

LES THÉMATIQUES À ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

- Légionelles
- Hygiène des locaux et maîtrise de la réglementation HACCP

LES THÉMATIQUES RÉGLEMENTAIRES

Une part des activités du secteur concerne les formations liées aux obligations réglementaires pour la sécurité des personnes et des biens : formations sécurité incendie, sauveteur secouriste au travail, habilitations électriques, travail en hauteur, conduite d'engin de chantier, conduite en sécurité et éco conduite.

LES THÉMATIQUES À ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Agriculture biologique
- Botanique et écologie forestière

LES THÉMATIQUES TECHNIQUES

- Formations relatives aux problématiques des bâtiments et travaux publics, notamment sur l'entretien des ouvrages d'art et la maintenance des bâtiments (formations en attente de réouverture des frontières)
- Formation des agents polyvalents (soudure, entretien des climatisations, électricité, plomberie, habilitations électriques, etc.)

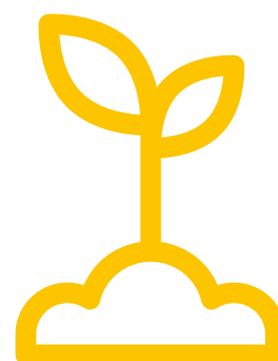
Perspectives pour 2021

En 2020, le secteur est resté dynamique tant par la variété que par le nombre de thématiques proposées. Les formations « sur-mesure » pour les collectivités sont de plus en plus nombreuses et répondent à des problématiques à fort enjeu pour toutes les collectivités. La part des actions élaborées sur mesure s'élève à plus de 80%. Cette tendance générale traduit la volonté des collectivités de disposer de solutions formation directement adaptées aux publics cibles et aux enjeux de développement des compétences. Le secteur propose de mutualiser ces formations spécifiques qui concernent très souvent plusieurs collectivités, organismes cotisants et non cotisants. Cela permet à l'IFAP de jouer un rôle central dans le développement et la montée en compétences au sein des différentes collectivités.

Des COPIL(s) formation sont mis en place pour mobiliser les différents acteurs et communiquer au sein du réseau en amont et en aval des projets.

Pour l'année 2021, le secteur STS poursuit les travaux initiés avec les collectivités publiques notamment pour mettre en œuvre des solutions pédagogiques innovantes qui permettront le développement des compétences autour des sujets suivants :

- agriculture biologique ;
- politique de l'eau partagée ;
- botanique, re-végétalisation minière ;
- inspection des ouvrages d'art ;
- conception et aménagement des voies cyclables (CNFPT) ;
- parcours de formation pour les inspecteurs ICPE ;
- gestion de crise et animation de poste de commandement ;
- inspection aux frontières ;
- normes ISO ;
- prévention de la sécurité des établissements publics.



S'agissant de l'agriculture bio, les formateurs du réseau AB vont élaborer des référentiels métiers et des formations spécialisées destinées à la professionnalisation des agriculteurs. Les modules suivants devront être proposés dans les années à venir :

- fertilité des sols ;
- norme de l'agriculture biologique ;
- irrigation ;
- ravageurs ;
- machinisme...



Préparation aux examens et concours

 **943**
stagiaires présents

 **9 040** heures
stagiaires réalisées

 **176** sessions tenues

 **17 %** taux d'érosion

Tendances générales 2020

En 2020, le secteur a proposé 35 modules de formations de préparation aux concours et examens professionnels, réparties sur 110 sessions.

Parmi les 943 stagiaires concernés par ces formations, 122 relèvent de la province Nord et 48 de la province des îles Loyauté. La baisse du taux d'érosion (17% en 2020 contre 22% en 2019) s'explique en partie par la motivation accrue des candidats face à l'incertitude qui a lourdement pesé sur l'organisation des concours.

La programmation du secteur EEC a, en effet, été significativement impactée par la fermeture temporaire des services publics : 66 sessions de formation ont dû être annulées suite à la suspension de la totalité des concours. Puis, au cas par cas, des programmations et/ou reprogrammations ont été mises en place dans des délais restreints, en fonction des concours effectivement organisés par la Nouvelle-Calédonie.

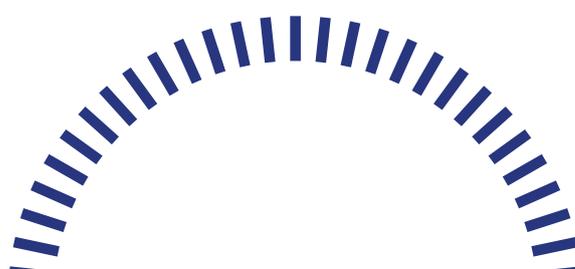
Dans ce contexte, les perspectives pour 2020 annoncées dans le rapport d'activité 2019 concernant la mise en œuvre d'une formation renforcée pour les concours externe, interne et réservé du CAG d'adjoints administratifs, n'ont pas pu se concrétiser.

Pour rappel, les formations de préparation aux concours se divisent en 3 filières :

- la filière méthodologie : apprentissage de la méthodologie des épreuves
- la filière entraînement : mises en situation réelles d'examens et corrections
- la filière de préparation aux épreuves orales de passage devant un jury

Projets clés 2020

Le contexte particulier de l'année 2020 n'a pas permis de lancer de nouveaux projets : l'arrivée en cours d'année d'un nouveau chef de projet et d'un nouveau coordonnateur, la suspension des formations pendant deux mois et la reprogrammation dans des délais très contraints d'une partie d'entre elles, ont conduit à la recherche première d'efficacité et de maintien des sessions.



Formations 2020 : principaux résultats

Les formations organisées en 2020 concernaient :

- La préparation aux épreuves de sélection professionnelle des instituteurs (dossier RAEP et oral d'admission)
- La préparation au concours interne d'administrateur territorial (test de sélection, concours blancs)
- La préparation au concours des cadres socioéducatifs (écrit et oral)
- La préparation au concours des cadres de santé (écrit et oral)
- La préparation aux épreuves des QCM de pré-admissibilité des concours du CAG des adjoints administratifs
- La préparation à l'oral des concours du CAG pour les attachés et rédacteurs d'administration principaux
- La préparation à l'oral du concours sur titre des infirmiers et des aides-soignants
- La préparation aux épreuves des sélections professionnelles des agents non titulaires (dossier professionnel et oral d'admission)
- La préparation aux épreuves écrites du concours d'attachés communaux

PRÉPARATION À LA SÉLECTION PROFESSIONNELLE DES INSTITUTEURS

Les cinq agents lauréats de la province Sud et les 4 lauréats de la province Nord avaient tous suivi, partiellement ou totalement, la formation IFAP.

PRÉPARATION AUX CONCOURS SUR TITRE DES INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX ET AIDES-SOIGNANTS

Sur les 12 agents ayant suivi la préparation IFAP aux oraux d'admission des infirmiers en soins généraux, 8 ont été admis (sur 26 lauréats au total).

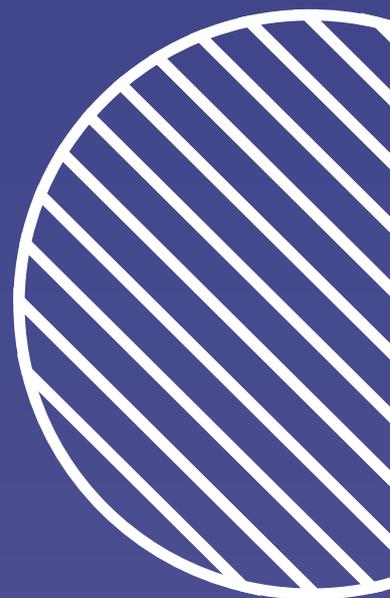
Sur les 17 agents ayant suivi la préparation IFAP aux oraux d'admission des aides-soignants, 7 ont été admis (sur 23 lauréats au total).

PRÉPARATION AUX CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET RÉSERVÉ DES ATTACHÉS COMMUNAUX

L'IFAP a préparé 31 stagiaires aux épreuves d'admission et 17 ont été déclarés admissibles. Les épreuves d'admission sont programmées en mars 2021.



CONCOURS



PRÉPARATION AUX SÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DES AGENTS NON-TITULAIRES

Corps	Nombre de stagiaires ayant suivi partiellement ou totalement les formations IFAP (écrit/oral)	Nombre total de lauréats des concours	Nombre de lauréats ayant suivi la formation IFAP (écrit et oral, ou écrit ou oral)	% de réussite des stagiaires IFAP	% d'Ifapiens parmi les lauréats
Attachés du CAG	13	7	5	38%	71%
Attaché de conservation (patrimoine et bibliothèque)	1	1	1	100%	100%
Rédacteurs du CAG	26	23	21	80%	91%
Assistant de conservation (patrimoine et bibliothèque)	1	3	0	0%	0%
Animateurs socio-éducatifs	6	6	6	100%	100%
Rédacteurs paramédicaux (technicien de laboratoire)	2	2	2	100%	100%
Adjoints administratifs du CAG	39	28	17	44%	61%
Agent du patrimoine (patrimoine et bibliothèque)	2	2	2	100%	100%
Adjoint d'éducation	1	10	1	100%	10%
Agents sécurité/incendie	5	3	3	60%	100%
Opérateurs socioéducatifs (JSL)	3	3	3	100%	100%



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Un test de sélection a permis à 40 stagiaires du concours externe d'entrer en formation de préparation au concours.

36 ont suivi la formation aux épreuves d'admission du concours externe, et 12 celle du concours réservé, dont 3 en province Nord.

Pour le concours externe, sur 102 candidats présélectionnés, 6 ont suivi la formation IFAP. Les lauréats ne sont pas encore connus ; les épreuves d'admissibilité ayant été reportées en mars 2021. 9 stagiaires suivent la formation IFAP à ces épreuves (février/mars 2021)

Pour le concours réservé, sur 5 lauréats, 4 ont suivi la préparation IFAP.

Perspectives pour 2021

Conformément à la stratégie de l'IFAP, les modalités en distanciel poursuivent leur développement. Ainsi, les ressources en distanciel mises à disposition des stagiaires inscrits aux préparations des concours des CAG A et B seront remaniées et des thèmes d'actualité seront proposés (environnement, société de l'information, et santé/social).

Par ailleurs, dans l'hypothèse où les dossiers professionnels venaient à disparaître, l'IFAP proposerait d'améliorer le contenu des formations aux oraux d'admission de manière à permettre aux stagiaires de participer à davantage de mises en situation et de réaliser davantage d'exercices d'appréhension du stress.



CONCOURS



Dispositif des nouveaux arrivants

 **1 275**
stagiaires présents

 **6 282** heures
stagiaires réalisées

 **116** personnes

 **15 %** taux d'érosion

 **45** sessions tenues

Tendances générales 2020

Les formations se sont déroulées de mars à octobre pour les 9 cohortes dont une à Koné et une à Lifou.

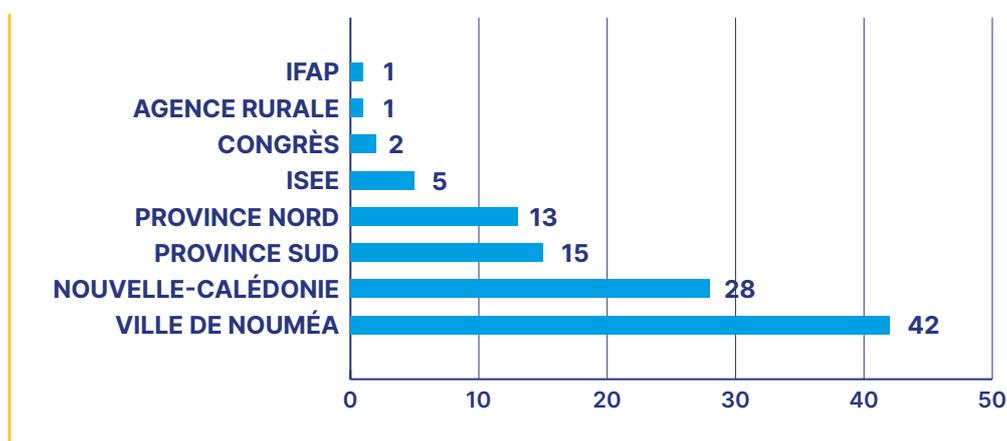
% inscrits par lieu de formation

Îles Loyauté	Nord	Sud
8 %	11 %	81 %

Au total, 116 lauréats de concours externes, ou intégrés ou recrutés sur titre, ont suivi un cursus de 6 modules représentant 8 jours de formation, tout au long de leur année de titularisation. Ils ont également bénéficié d'un espace collaboratif en ligne, ouvert pendant les mois de septembre et octobre, auquel la moitié des stagiaires s'est connectée.

35% des stagiaires relèvent d'employeurs non-cotisants.

stagiaires / employeur



Le programme de formation (49 heures)

- Module 1** → les institutions calédoniennes (14h)
- Module 2** → la fonction publique (14h)
- Module 3** → développement des compétences et évolution de carrière (7h)
- Module 4** → la prévention des risques au travail (7h)
- Module 5** → la gestion des deniers publics (7h)
- Module 6** → les fondamentaux de la culture kanak (7h)

Évaluation du DINA par les stagiaires

78 stagiaires
ont répondu au questionnaire
d'évaluation en ligne,

soit **67%** d'entre eux.
Le niveau global de satisfaction s'élève

à **78%**.

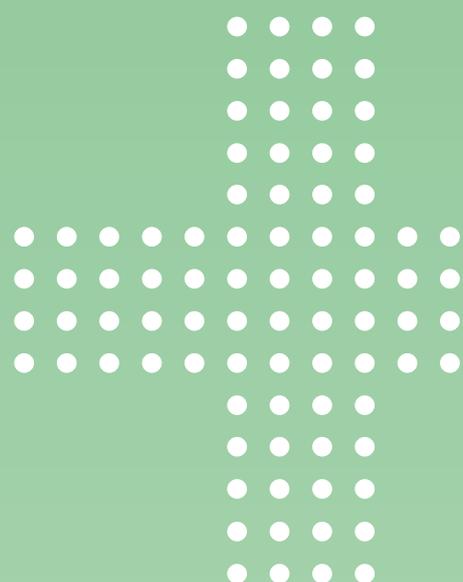
Les modules obtiennent une cotation comprise entre 74 % (les fondamentaux de la culture kanak) et 89 % (la fonction publique). La moyenne globale s'établit à hauteur de 82 %. Au-delà de ces résultats, les stagiaires demandent à pouvoir disposer de davantage d'informations utiles à leur quotidien professionnel.

90 % des stagiaires ayant répondu au questionnaire plébiscitent la mixité (catégorie, emploi, métiers, employeurs, diplômés...) des groupes de formation.

S'agissant des thématiques que les stagiaires auraient souhaité voir développées au sein du DINA, leurs propositions concernent la culture numérique, la répartition des compétences entre les collectivités publiques avec des études de cas, la communication, la gestion des conflits et le développement durable.



Nouveaux
Arrivants



Les perspectives 2021

Dans le prolongement des réformes engagées, il est proposé divers ajustements du parcours DINA.

LES CONSTATS :

- Une pédagogie descendante centrée sur les contenus
- Des redondances et des incohérences entre les contenus des différents modules
- Une absence d'individualisation des parcours (catégorie, expérience)
- Des stagiaires peu acteurs et volontaires dans leur formation

LES AXES D'AMÉLIORATION :

- Engager les stagiaires dans leur parcours de formation
- S'assurer des apprentissages effectifs
- S'assurer de la pertinence du dispositif
- Recentrer les apprentissages sur l'essentiel
- Développer la culture numérique
- Faire en sorte que les formateurs travaillent davantage en synergie
- Développer la pédagogie active et interactive
- Différencier les parcours
- Homogénéiser les groupes

LE PROGRAMME 2021 (28H + 7 À 14H EN OPTION)

Il est créé un tronc commun (28h) dispensé sur une période limitée à 3 mois maximum.

Module 1 → l'environnement institutionnel de la Nouvelle-Calédonie (7h)

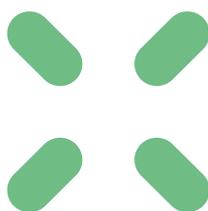
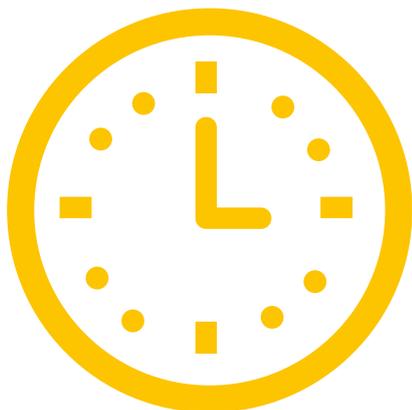
Module 2 → la fonction publique (14h)

Module 3 → la gestion des deniers publics (7h)

Auquel s'ajoutent des modules optionnels (7h ou 14h)

Module 4 → la préparation de l'entretien annuel d'échanges (7h)

Module 5 → la prévention des risques au travail (7h)



Parallèlement, un groupe projet est en charge de l'expérimentation d'un dispositif adapté aux attendus.

Objectifs principaux :

- Créer un module introductif (rappel des enjeux, exposé des contenus, présentation de l'équipe pédagogique, indications techniques et pédagogiques, FAQ) et une communication adaptée tout au long du parcours
- Utiliser des modalités distancielles et des outils digitaux
- Intégrer davantage de pédagogie active, centrée sur l'apprenant
- Assurer la cohérence pédagogique
- Définir les moyens de l'évaluation des apprentissages

Un groupe test composé de 10 stagiaires de différentes collectivités testera les nouvelles modalités :

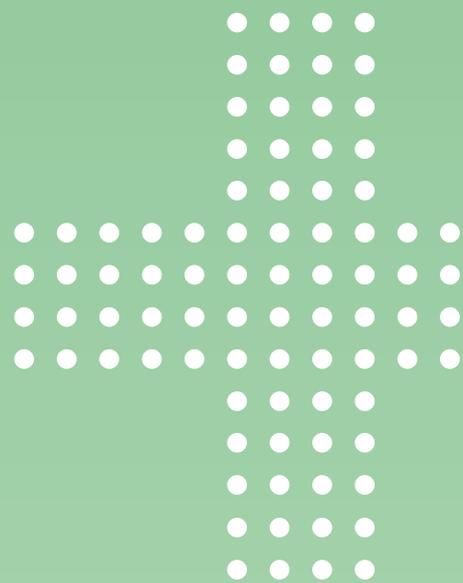
- Tronc commun
- Modalités distancielles à toutes les étapes du parcours
- Évaluation du dispositif par les stagiaires
- Compléments de formation (un module supplémentaire en distanciel exclusivement consacré à la déontologie du fonctionnaire, des activités interactives en distanciel entre les modules, une classe virtuelle de deux heures en fin de parcours)
- Retour aux employeurs et décision (ou pas) de généraliser tout ou partie l'expérimentation.

En outre, des groupes de catégories A et B / B et C, seront mis en place pour réduire l'hétérogénéité des groupes.

Enfin, un travail d'ingénierie pédagogique sera engagé pour proposer un module consacré à la diversité culturelle locale.



NOUVEAUX ARRIVANTS



Les métiers de la formation et de l'insertion



393

stagiaires présents



5 730 heures

stagiaires réalisées



37

sessions tenues



8 %

taux d'érosion

Tendances générales 2020

En 2020, les formations visant la montée en compétences pédagogiques ont constitué l'essentiel de l'activité du secteur des métiers de la formation et de l'insertion. Les autres actions demeurent en lien avec l'animation et l'accompagnement des publics. Ce fut le cas par exemple avec la formation des techniciens de la province Sud à l'accompagnement technique collectif ; ou encore avec la formation d'agents de la Nouvelle-Calédonie à l'animation d'ateliers dans le cadre de la semaine pour la qualité de vie au travail.

Les conséquences de la crise sanitaire ont eu peu d'impact sur la programmation des formations du secteur, celles-ci étant conduites pour l'essentiel avec des formateurs de Nouvelle-Calédonie. Une seule action, formation à l'évaluation, à destination des formateurs de l'IFPSS-NC a été suspendue.

Projets clés 2020

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

En 2020, l'IFAP a engagé le déploiement du projet visant le renforcement des compétences essentielles dans la fonction publique. Celui-ci s'articule en quatre axes que sont

- la sensibilisation à l'illettrisme et à la notion de compétences essentielles ;
- la formation de référents compétences essentielles ;
- la formation de formateurs spécialisés dans l'accompagnement des publics en indécatesse avec les savoirs de base ;
- et enfin la formation des agents voulant développer ces savoirs et compétences.

Ainsi, plus de 120 personnes ont participé à une soirée projection débat sur ce thème ; une quarantaine de managers de proximité ont participé à un module de sensibilisation ; et une douzaine de référents compétences essentielles ont été formés. Le projet se poursuit en 2021.

FORMATION DE FORMATEUR D'ADULTES MULTIMODALE (2FAM)

Quarante-quatre professionnels ont participé à cette formation multimodale visant les compétences socle du formateur : ingénierie, animation, suivi pédagogique et évaluation des apprentissages.

Cette formation permet aux participants de justifier de la formation en pédagogie nécessaire à l'obtention de l'agrément de formateur d'adultes, délivré par la DFPC.

Au fil des trois ans de mise en œuvre de cette action, on constate une évolution de son public. En effet, de plus en plus d'agents assurant des missions occasionnelles de formation auprès de leurs collègues et/ou des usagers y participent.

FORMATION DE FORMATEURS INTERNES

À la demande de la Nouvelle-Calédonie, deux formations de formateurs internes ont été mises en œuvre pour leur permettre ensuite la formation de plus d'un millier d'agents, sur de nouveaux outils informatiques adoptés par la collectivité.

Cette montée en compétences pédagogiques avec cette action ainsi que la 2FAM contribue au développement de la culture d'organisation apprenante.

FORMATION DE FORMATEUR AUPRÈS DES SAPEURS-POMPIERS DEMANDÉE PAR LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES RISQUES

L'IFAP a poursuivi le partenariat avec la direction de la sécurité civile et la gestion des risques (DSCGR) pour la professionnalisation de sa filière formation. 21 sapeurs-pompiers ont ainsi bénéficié d'une formation de formateurs.

Les agents formés sont des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels exerçant leur mission principale dans les centres de secours intercommunaux ou communaux en Nouvelle-Calédonie. Ils interviennent essentiellement dans leur centre de secours auprès de leurs collègues et pour la DSCGR comme collaborateurs occasionnels du service public.

POURSUITE DE LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES FORMATEURS DE L'IFPSS-NC

L'IFAP a mis en œuvre en 2020 une formation à la (re)médiation cognitive des apprentissages auprès des formateurs intervenant dans le domaine de la santé et du social. Cette formation, suivie par 12 agents, amène les participants à questionner leurs pratiques et leur posture pédagogique pour faciliter les apprentissages, mais aussi pour développer de nouvelles méthodes pour identifier et remédier aux difficultés rencontrées par leurs différents publics.

Perspectives 2021

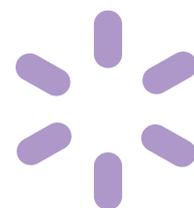
Le projet de développement des compétences essentielles va se poursuivre avec l'initiation de la formation des formateurs et la formation des agents en indécatesse avec les savoirs de base. La présence de référents dans les collectivités et établissements publics est essentielle pour l'identification et la mobilisation des agents à former in fine. Il s'agira donc de poursuivre les formations et de renforcer le réseau des référents.

Les formations de formateurs évoluent encore pour mieux prendre en compte le numérique comme outil au service de la pédagogie et particulièrement de la pédagogie active. En complément des formations reconduites chaque année à destination des formateurs occasionnels et de ceux souhaitant obtenir l'agrément de la DFPC, des formations spécifiques, telles que pédagogie inversée et distribuée, innovation pédagogique et neuro pédagogie seront initiées en 2021.



FORMATION
- INSERTEMENT

Les élus politiques



 **140**
stagiaires présents

 **975** heures
stagiaires réalisées

 **80** personnes

 **6 %** taux d'érosion

 **17** sessions tenues

Tendances générales 2020

10 thèmes de formation pour 24 sessions de formations.

17 sessions sur 21 programmées ont pu être mises en œuvre.

Des élus issus de plusieurs collectivités : Nouvelle-Calédonie, provinces et communes

Principales actions conduites en 2020

ITINÉRAIRE DE FORMATION À DESTINATION DES ÉLUS AU CONGRÈS

Cet itinéraire engagé en 2019 pour les nouveaux élus au congrès s'est poursuivi tout au long de l'année 2020.

32 personnes pour cet itinéraire : des élus du congrès mais aussi des provinces et leurs collaborateurs.

Un seul thème mais deux niveaux en média training et le report en 2021 des formations en politiques publiques. Ces reports font suite au retard pris pendant le confinement mais sont aussi la conséquence des agendas chargés des élus.

QUELQUES CHIFFRES

32 personnes ont participé aux formations dont **25 du congrès**, **1 du gouvernement**, **1 de la province des îles Loyauté** et **5 de la province Sud**. En effet, cette année encore le congrès a ouvert ses formations aux élus provinciaux.

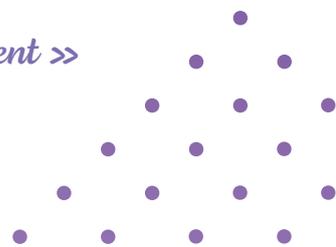
Ces formations sont vivement appréciées par les élus et leurs collaborateurs impliquant une demande de suite en 2021.

Verbatim des élus

<< Je remercie les formateurs pour cette formation qui m'a permis de me reconnaître dans une interview et je dois m'améliorer et persévérer. >>

<< Je vous remercie pour votre dévouement et votre accompagnement >>

<< Formation adaptée et très utile >>



ITINÉRAIRE DE FORMATION POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

Les élections municipales de 2020 ont confirmé ou modifié certaines équipes communales. Dans ce contexte, plusieurs communes ont rapidement pris contact avec l'IFAP pour permettre à leurs élus d'accéder à un parcours de formation les préparant au mieux à leur mandat.

45 élus municipaux issus de 2 communes ont pu ainsi bénéficier de formations.

D'autres formations doivent se poursuivre sur 2021.

Les formations proposées aux élus sont déclinées au travers de plusieurs axes liés aux fonctions principales de l' élu. Chaque programme est réadapté aux attentes des élus avant chaque session. Toutes ces formations s'organisent à la demande d'une commune.

Je représente ma commune

- L'organisation institutionnelle : la commune et son environnement
- La posture de l' élu
- Maîtriser le changement : enjeux et méthodes de la conduite du changement
- Introduction aux politiques publiques : de leur conception à leur évaluation
- Les politiques publiques environnementales au niveau communal
- Le rôle d'un élu en matière de sécurité : responsabilités, environnement juridique et sécuritaire

Je vote un budget

- Finances communales et budget
- Elaboration et montage du budget de la commune
- Principaux ratios et indicateurs financiers : les marges de manœuvre
- Projet politique et programmation financière

J'anime une réunion et je communique

- La prise de parole d'un élu
- La communication de crise

En 2020, les formations demandées étaient surtout liées à la posture, la prise de parole et la connaissance des institutions calédoniennes.

Les perspectives 2021

POUR SUIVRE LES FORMATIONS DES ÉLUS MUNICIPAUX

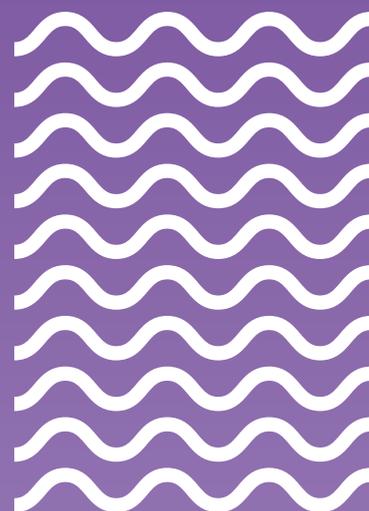
En 2021 les premières commandes concernent les formations dans le domaine des finances. De nouvelles formations seront déployées et concerneront l'urbanisme et la révision d'un P.U.D.

AU CONGRÈS

Un recueil des besoins et attentes sera diffusé début 2021 auprès des membres du congrès en collaboration avec les secrétaires généraux et leur service RH. L'objectif est d'identifier les nouvelles attentes des élus et proposer des formations complémentaires à celles de 2019 et 2020.

Des modules de formation en média training niveau 3 et en politiques publiques devraient être mis en place au premier trimestre 2021.

ÉLUS



Les syndicats



21
stagiaires présents



294 heures
stagiaires réalisées



2 sessions tenues



2 % taux d'érosion

Tendances générales 2020

Peu de demandes en 2020 sur ce secteur.

L'IFAP a toutefois répondu à deux besoins en formations spécifiques :

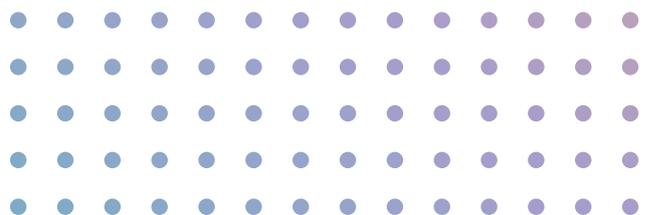
- des élus au CAP : 9 inscrits de 8 collectivités différentes
- l'employeur : relations et dialogue social : 12 inscrits d'une même collectivité

À la demande des employeurs, la formation à destination des représentants des employeurs sera reconduite en 2021.

LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE (CTP)

Des formations pour les membres de comité technique paritaire devaient être programmées mais suite à la défaillance d'un formateur lié au confinement, ce projet a été reporté à 2021.

Une consultation sera publiée afin d'identifier le ou les formateurs les plus qualifiés.



La coopération régionale

 **12**
stagiaires présents

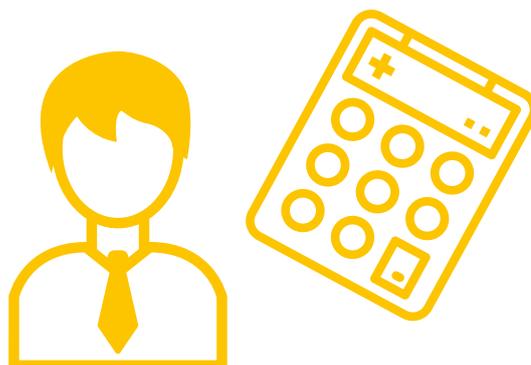
 **12** personnes

 **1** session tenue

 **300** heures
stagiaires réalisées

À la demande du vice-rectorat de Wallis-et-Futuna, l'IFAP a mise en œuvre à Mata-Utu une formation des agents gestionnaires comptables des établissements scolaires.

12 agents
ont pu suivre cette formation
d'une durée de
25 heures.



Les objectifs pédagogiques de cette formation étaient d'accompagner les gestionnaires comptables afin qu'ils soient capables d'élaborer et exécuter un budget mais aussi de distinguer les dépenses courantes des dépenses exceptionnelles.

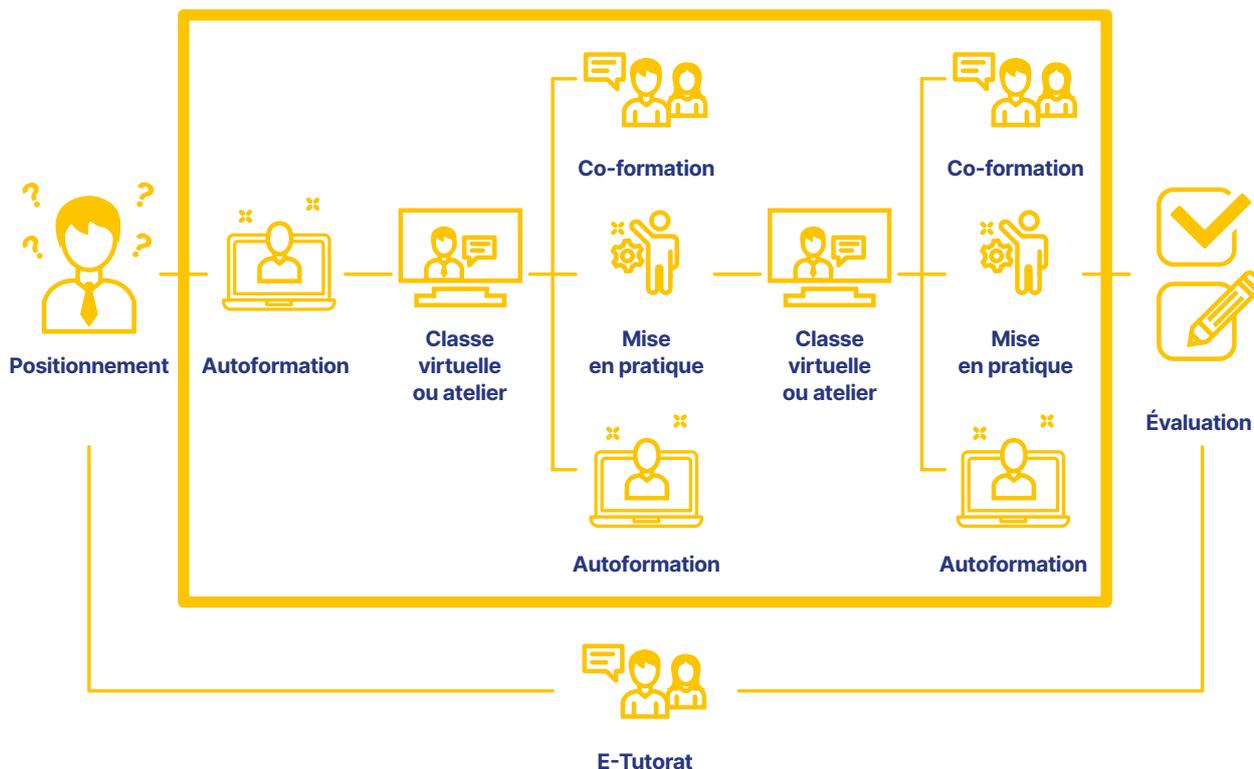
Une méthode active a été privilégiée avec des échanges de pratiques et exercices de mise en application sous forme d'atelier-action. Les stagiaires ont apprécié de faire cette formation in situ et de travailler sur leurs propres documents budgétaires. Cette formation a pu mettre à jour les disparités des pratiques entre les agents d'un établissement à l'autre et la volonté des agents d'harmoniser ces pratiques.

Si cette formation in situ est une demande initiale du vice-rectorat, elle est en totale adéquation avec la volonté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de renforcer des relations durables en faveur des populations et institutions de Wallis-et-Futuna.

De même l'accord particulier qui lie l'État, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna s'est traduit en 2020 par une croissance des demandes de la part des collectivités de Wallis-et-Futuna aux chefs de projet de l'IFAP de collaborer sur de nouveaux projets en 2021 notamment dans le domaine technique.



La e-formation



Deux dimensions sont développées avec le numérique

LE PRÉSENTIEL ENRICHIS

En formation en salle, le formateur utilise les outils numériques pour proposer aux apprenants de nouveaux usages qui présentent de la valeur ajoutée : présentation dynamique, quiz interactifs, jeux sérieux...

LA FORMATION EN LIGNE

Les classes virtuelles : via des plateformes comme Zoom, le formateur intervient devant le groupe de stagiaires complètement à distance. Il présente son support et interagit avec les stagiaires.

Les dispositifs e-learning proposent des parcours de ressources numériques en ligne. Ces ressources (PDF, liens, vidéos ou encore contenus interactifs) sont organisées avec une visée pédagogique. L'apprenant suit le parcours en autonomie. Il peut bénéficier de l'aide d'un tuteur.

Les dispositifs mixtes alternant présentiel et distanciel permettent de proposer des parcours pédagogiques optimisés de moments d'acquisition de savoirs, de co-construction et d'expérimentation.

Quelques exemples de formations réalisées en partenariat avec les chefs de projet de l'IFAP

Les pratiques numériques se développent. Les usages sont variés et nombreux. Cela peut aller du simple quiz interactif à la formation multimodale. On donne ci-après quelques exemples.

- Une formation accueil avec une modalité mixte a été suivie par les agents des services fiscaux pour se former aux principes d'un accueil de l'utilisateur réussi et à la gestion des situations conflictuelles.
- La préparation culture générale pour les oraux des concours du CAG A et B a été proposée en e-learning.
- La formation sur le plan pluriannuel d'investissement a été conduite en classe virtuelle avec un intervenant métropolitain. Les concepteurs pédagogiques sont ainsi amenés à scinder l'habituelle intervention sur deux jours en 5 regroupements en ligne de deux heures. Chacun sur un périphérique informatique.
- La formation « Deuil périnatal » a mixé ces modalités avec un intervenant expert distant face à des stagiaires tous réunis dans la même salle. Un formateur relai était physiquement présent dans la salle pendant cette intervention et après pour exploiter les propos de l'expert avec le groupe.



- La formation bureautique à distance forme via un dispositif mixte les agents publics aux outils de la suite bureautique de Microsoft. Le temps en présentiel permet de présenter et appréhender l'environnement de formation, la plateforme de se former en autonomie et les classes virtuelles d'aborder avec le formateur les éventuelles difficultés rencontrées.
- Une offre de formations à réaliser en autonomie pour les stagiaires et formateurs est proposée sur la page spécifique de l'IFAP. Cette offre a vocation à s'étoffer.

Ces pratiques et projets de formation sont soutenus par les éléments suivants :

- L'IFAP s'est doté de 5 nouveaux écrans numériques interactifs pouvant donner un accès wifi aux stagiaires.
- L'IFAP permet aux stagiaires d'accéder à un espace de classes virtuelles en confort avec ordinateurs, casques, micros et webcam.
- L'IFAP est doté d'un LMS (plateforme pour la mise à disposition de ressources pédagogiques formatives e-learning) utilisé notamment pour les préparations aux concours et le dispositif d'intégration des nouveaux arrivants.
- L'IFAP propose à ses formateurs de participer à des ateliers spécifiques pour découvrir les pratiques numériques.
- L'IFAP forme ses personnels au numérique pour la formation.
- L'IFAP favorise via ses consultations les offres comportant un volet digital.
- L'IFAP dispose d'un personnel dédié au développement de ces modalités.

Perspectives 2021

Le secteur DINA va expérimenter un parcours test multimodal. Suite à cette expérimentation, l'IFAP pourra proposer un dispositif stabilisé en 2022 aux nouveaux arrivants.

La formation de formateur d'adulte multimodale, est revisitée sur la forme et le fond. Elle garde ses spécificités de formation alternant modalités présentielle et distancielle.

Les prestataires de l'IFAP intègrent de plus en plus la dimension numérique à leurs propositions. D'autres expériences 2021 comporteront des usages digitaux.

Tous les parcours de formation ont vocation à évoluer vers des formations mixtes.

Rapport
d'activité

2020

Rédaction : **IFAP** | Maquette : **Ludovic Allonneau**





Ifap
Institut de formation
à l'administration publique

